

PER

A-799

BAnQ

TROIS
CONCOURS
D'ARCHITECTURE

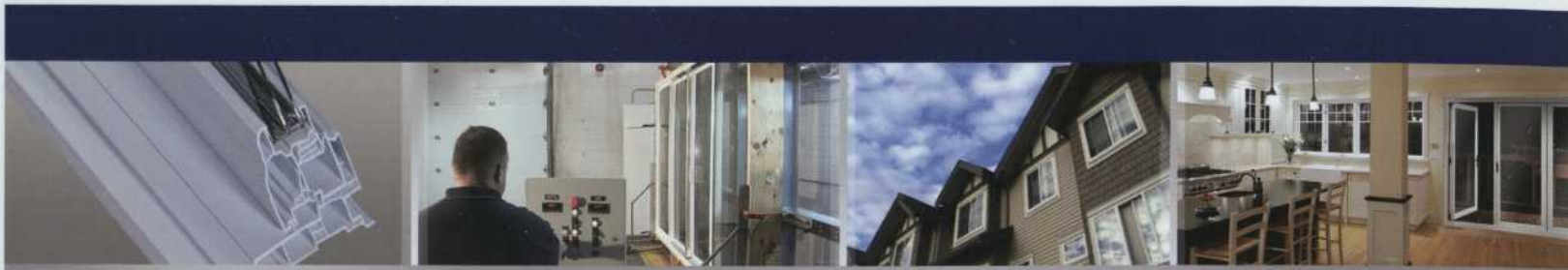
LE PAVILLON 5 DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
LA BIBLIOTHÈQUE SAUL-BELLOW À LACHINE
LA MAISON DE LA LITTÉRATURE DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC

ALPQ

ARCHITECTURE-QUÉBEC

165

NOVEMBRE 2013



FAITES LE JUSTE CHOIX

Conformez-vous au Code National du bâtiment du Canada 2010,
à l'aide du Calculateur de niveau de performance ROYAL®

ENTRER LES CARACTÉRISTIQUES	NIVEAUX DE PERFORMANCES EXIGÉS		
Québec	PRESSIION DE CALCUL POSITIVE (PC)	+1200 Pa	+25.00 psf
Baie-Saint-Paul	PRESSIION DE CALCUL NÉGATIVE (PC)	-1200 Pa	+25.00 psf
Terrain rugueux	RÉSISTANCE A LA PÉNÉTRATION D'EAU	180 Pa	3.75 psf
10m	NIVEAU CANADIEN D'INFILTRATION / D'EXFILTRATION D'AIR	MIN. A2	
	PRESSIION DE VENT POUSSANT LA PLUIE (DRWP), Pa, 1/10	200	
	PRESSIION DE VENT PÉRIODIQUE (HWI), KPA, 1/50	0.48	
	CHARGE DE NEIGE KPA, 1/50	3.2	0.6
	TEMPÉRATURE DE CONCEPTION EN JANVIER (JDT), C, 2.5%	-27	
	Province : Québec Ville : Baie-Saint-Paul Style de terrain : Terrain rugueux Elevation (m) : 10 Terrain à découvert : Terrain plat avec relativement peu de bâtiments, d'arbres ou autres obstacles, d'éléments d'eau ou de neige. Terrain rugueux : Bâtiments, zone urbaine ou terrain boisé qui part d'un bâtiment et qui est interrompu sur une distance d'au moins 3 fois sa hauteur du bâtiment, mesure la hauteur du plus élevé.		



2 MODES D'ACCÈS
Internet et application iPad



SAUVEGARDE DES RÉSULTATS



PARTAGE DES RÉSULTATS

L'application «**Calculateur de niveau de performance**»
est maintenant disponible.



Créez votre compte utilisateur :
CalculNiveauDePerformanceFenetre.com

Décèle les tendances aux niveaux national et international et comprend les enjeux de l'industrie.

ROYAL® Produits de bâtiment
Une société de Axiall

Profilés de portes et fenêtres | Profilés de fenêtres | Portes patio | Moulures

www.thermoplast.com | 1 800 361-9261



LE SOMMAIRE

ÉDITORIAL

5 LES CONCOURS

PIERRE BOYER-MERCIER ET PHILIPPE LUPIEN

8 LE NOUVEAU PAVILLON 5 DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

GEORGES ADAMCZYK

- 10 LE PROJET LAURÉAT : MANON ASSELIN | JODOIN LAMARRE PRATTE | ARCHITECTES EN CONSORTIUM
- 12 LES ARCHITECTES FABG
- 13 SAUCIER + PERROTTE ARCHITECTES

16 LA BIBLIOTHÈQUE SAUL-BELLOW, ARRONDISSEMENT LACHINE, MONTRÉAL

PHILIPPE LUPIEN

- 18 LE PROJET LAURÉAT : CHEVALIER MORALES ARCHITECTES
- 20 LES ARCHITECTES FABG
- 21 MANON ASSELIN | JODOIN LAMARRE PRATTE | ARCHITECTES EN CONSORTIUM
- 22 CONSORTIUM BRIÈRE GILBERT BLOUIN TARDIF + ASSOCIÉS ARCHITECTES
- 23 DAN S. HANGANU ARCHITECTE
- 24 LABONTÉ MARCIL | CIMAISE - FBA | ÉRIC PELLETIER ,ARCHITECTES EN CONSORTIUM
- 25 ATELIER IN SITU

26 LA MAISON DE LA LITTÉRATURE DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC

JACQUES WHITE

- 28 LE PROJET LAURÉAT : CHEVALIER MORALES, LUC PLAMONDON ARCHITECTES
- 30 ÉRIC PELLETIER ARCHITECTE | GSMPRJCT | DANIEL BRIE
- 31 PLANTE ET BRIÈRE GILBERT | ATELIER IN SITU
- 32 RAMOISY TREMBLAY | MOMENT FACTORY C/O FRÉDÉRIC BOVE

Éditeur : PIERRE BOYER-MERCIER.

Membres fondateurs de la revue : PIERRE BOYER-MERCIER, PIERRE BEAUPRÉ, JEAN-LOUIS ROBILLARD et JEAN-H. MERCIER.

Comité de rédaction: PIERRE BOYER-MERCIER, RÉDACTEUR EN CHEF ;

JONATHAN CHA, YVES DESCHAMPS, ALENA PROCHAZKA.

Production graphique : CÔPILIA DESIGN INC. / Directeur artistique : JEAN-H. MERCIER.

Représentante publicitaire (Sales Representative) : LOUISE LUSSIER — LL COMMUNICATION,

65, rue de la Héronnière, Eastman, Québec, J0E 1P0 / Téléphone : (514) 898-7543 / Télécopieur (Fax) : (450) 297-3854 / Courriel (e-mail) : llussier@llcommunication.ca

La revue ARQ est distribuée à tous les membres et stagiaires de L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC,

aux membres de l'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES DESIGNERS D'INTÉRIEUR DU QUÉBEC et aux ÉTUDIANTS EN ARCHITECTURE et EN DESIGN D'INTÉRIEUR au Québec.

Dépôt légal: BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC et BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA. ISSN : 1203-1488.

© CÔPILIA DESIGN INC : Les articles qui paraissent dans ARQ sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Envois de publications canadiennes : contrat de vente #40037429.

La revue ARQ est publiée quatre fois l'an par CÔPILIA DESIGN INC.

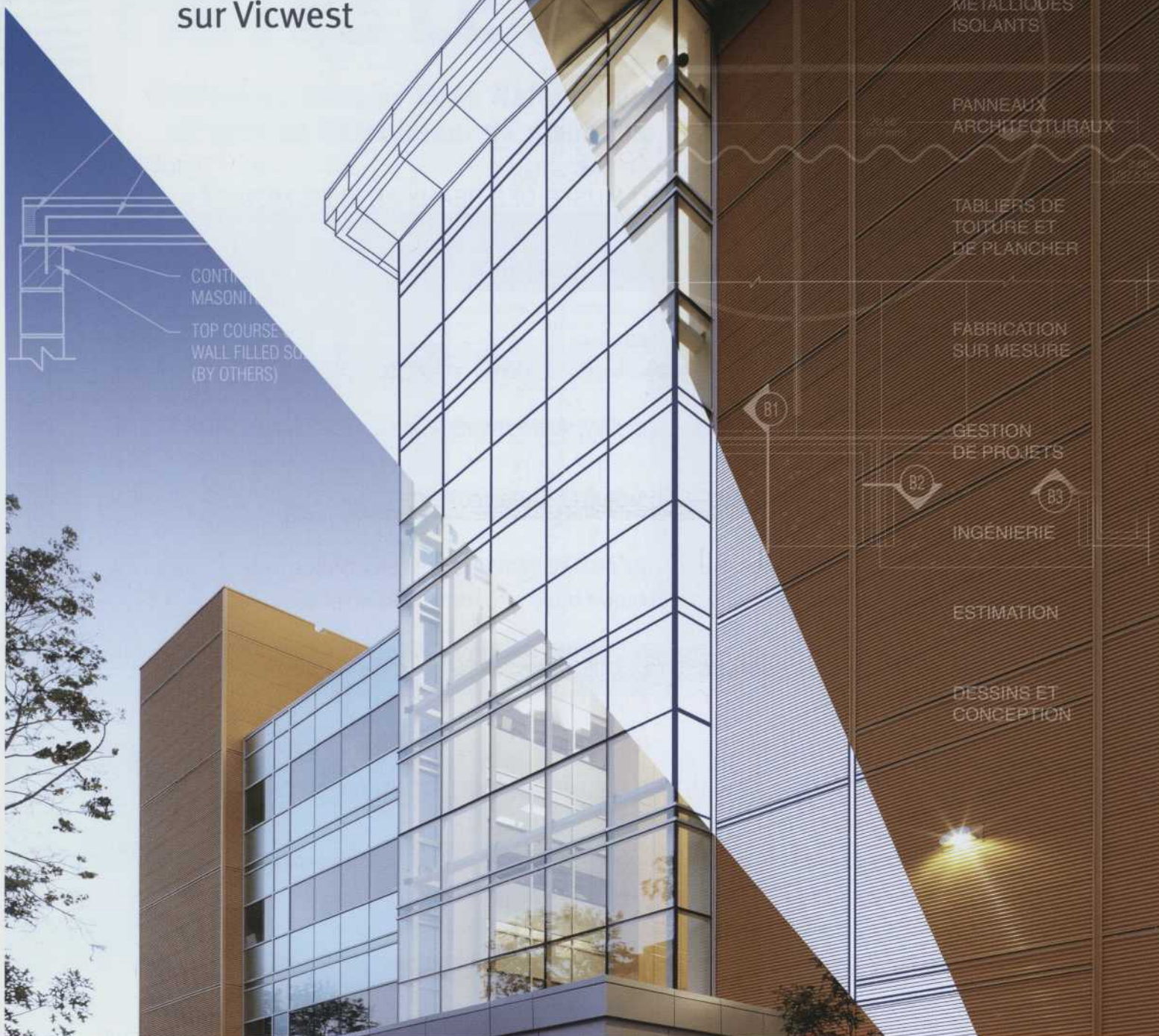
Les changements d'adresse et les demandes d'abonnement doivent être adressés à : CÔPILIA DESIGN INC., 21760, 4^e avenue, Saint-Georges, Québec, G5Y 5B8.

Téléphone pour la rédaction : (514) 343-6276, pour l'administration et la production : (418) 228-2269.

Abonnement au Canada (taxes comprises) : 1 an (4 numéros) : 36,79 \$ et 57,49 \$ pour les institutions et les gouvernements. Abonnement USA 1 an : 50,00 \$. Abonnement autres pays : 60,00 \$.

ARQ est indexée dans «Repères».

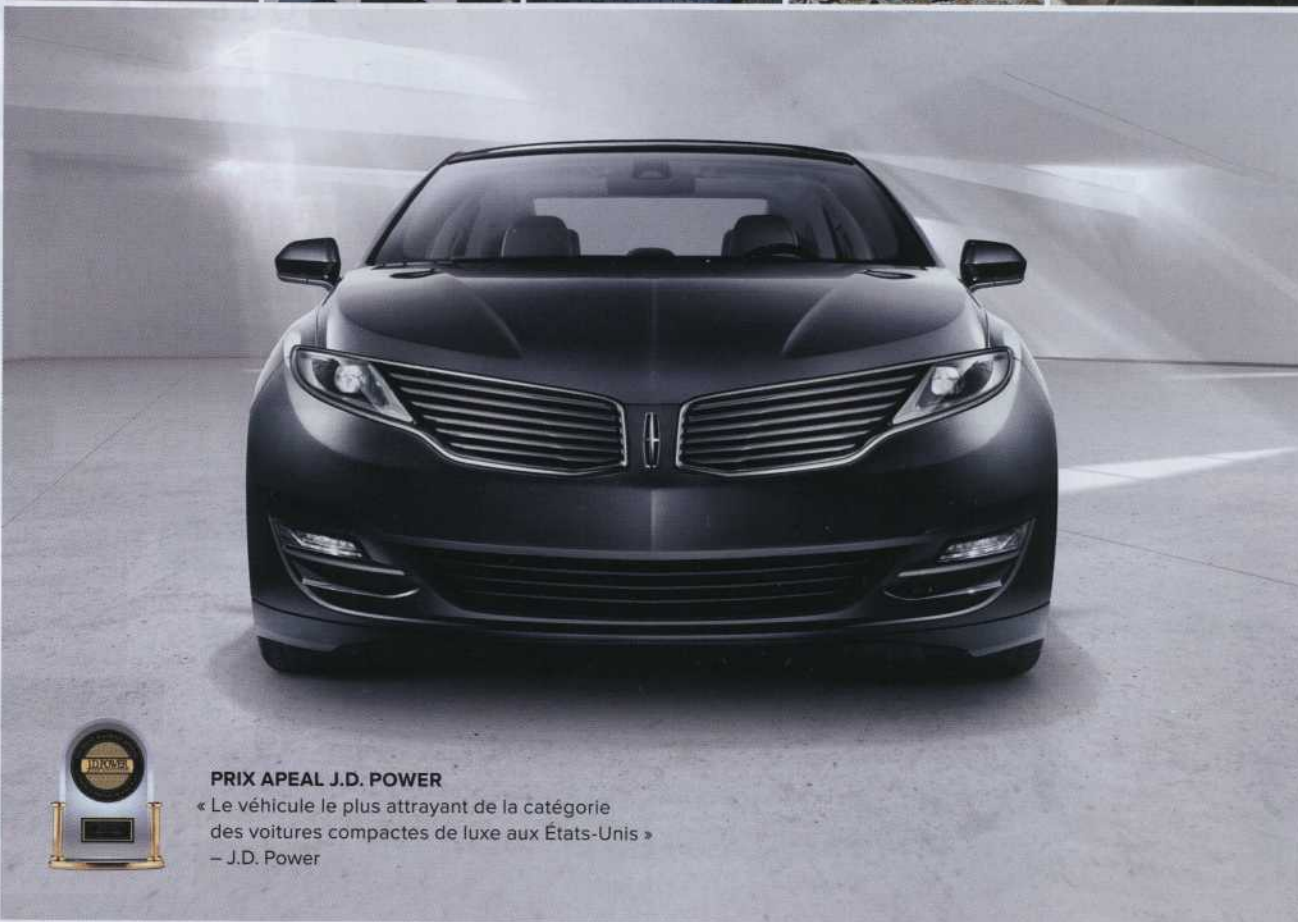
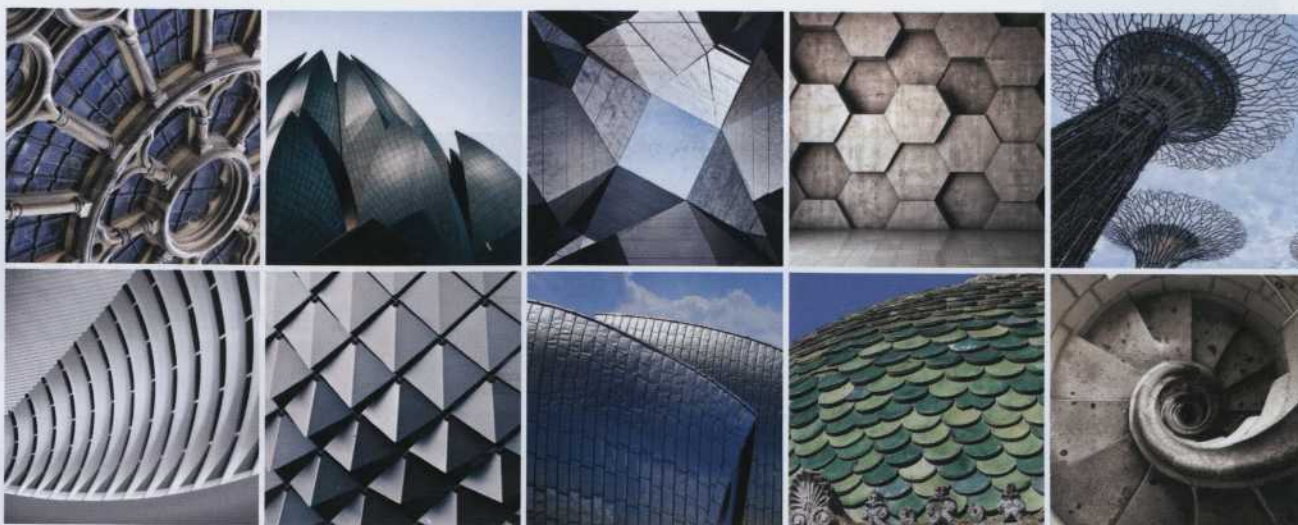
Quels que soient vos
plans de construction
commerciale en acier,
vous pouvez compter
sur Vicwest



Les produits en acier ICI de Vicwest sont fréquemment utilisés par les entrepreneurs et les architectes nord-américains, même pour les structures les plus complexes. Voici pourquoi ! Nos produits faciles à installer et sans entretien pour l'extérieur sont offerts dans les gammes les plus complètes de couleurs, de profilés, de garnitures et d'accessoires. De plus, ils sont accompagnés du soutien de notre diligente équipe d'experts. Contactez Vicwest dès aujourd'hui afin de faire de vos projets une réussite.

 **vicwest**
vicwest.com

License RBQ: 8256-5821-32



PRIX APEAL J.D. POWER

« Le véhicule le plus attrayant de la catégorie
des voitures compactes de luxe aux États-Unis »
— J.D. Power

La forme suit la faune, la flore... et la fonction.

Si la plupart des architectes ne jurent que par les lignes droites et les angles nets, certains ont le don de s'inspirer de la nature. Lorsque nous avons conçu la Lincoln MKZ, nous avons observé les ailes des aigles pour créer notre remarquable calandre divisée, dotée d'obturateurs actifs* qui améliorent l'efficacité aérodynamique. Découvrez la vôtre sur LincolnCanada.com.



**LA COMPAGNIE
AUTOMOBILE
LINCOLN**

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. * Situés entre le panneau de calandre et le radiateur, les obturateurs de calandre actifs s'ouvrent et se ferment automatiquement afin de maintenir la température de fonctionnement idéale pour le moteur; ils contribuent également à améliorer l'efficacité énergétique en maximisant l'efficacité aérodynamique du panneau de calandre et du circuit de refroidissement du moteur. © Ford du Canada Limitée 2013. Tous droits réservés. La Lincoln MKZ a recueilli le plus grand nombre de points parmi les voitures compactes de luxe dans l'étude APEAL (Automotive Performance, Execution and Layout) exclusive effectuée par la firme J.D. Power en 2013. Ce sondage est basé sur les réponses de 83 442 propriétaires de véhicules neufs, évaluant les opinions de ceux-ci sur 230 modèles différents après 90 jours de possession. Les résultats de cette étude exclusive sont basés sur les expériences et les perceptions des propriétaires sondés entre les mois de février et mai 2013. Votre propre expérience peut être différente. Consultez jdpower.com

PAR CENTURA



Plomberie
Pierre
Bois laminé
Tapis
Vinyle
Céramique
Porcelaine
Quartz
Plomberie
Bois laminé
Tapis
Vinyle
Céramique
Porcelaine
Mosaïque
Pierre
Quartz
Tapis
Vinyle
Céramique
Porcelaine
Mosaïque
Pierre
Bois laminé

IMPACT MAXIMUM

série: icon, couleur: cream, format: 24"x48"

L

M

M

J

V

S

D

8-18h

8-18h

8-18h

8-20h

8-18h

9-16h

Fermé

5885, chemin de la Côte-de-Liesse,
Ville Saint-Laurent (Québec) H4T 1C3
T 514 336.4311
www.centura.info

CENTURA

LES CONCOURS

pierreboyer-mercier

TOUCHER L'IMAGINAIRE

Il est d'autant plus laborieux pour un jury de trancher à la faveur d'un gagnant parmi les concurrents d'un concours d'architecture que sa composition est souvent hétéroclite. Les jurés, dans la plupart des cas, de différentes dénominations et selon leurs compétences respectives défendent des points de vue qui leur sont particuliers. Moins aguerris à nos modes de représentation et malgré les images hyperréalistes produites par le numérique qui nous montrent la réalité toute crue, chacun y va de sa lecture et de sa compréhension. Ces spécialistes invités aux différents jurys parlent d'autorité dans des domaines qui n'ont souvent rien à voir avec l'Architecture et avancent des arguments dans une logique sans risque qui a souvent pour effet de sécuriser les clients voire de les convaincre de la supériorité d'une proposition devant une autre. Et, puisque l'écart entre la qualité des différentes prestations produites par des équipes qui ont puisé dans le meilleur d'elles-mêmes est souvent très mince, et, puisque la plupart des projets présentés pourraient vraisemblablement devenir réalité tant ils portent d'invitantes solutions, comment faire valoir, devant la rigueur scientifique de certains membres du jury, la pensée spécialisée de l'architecte.

**LA PORTÉE INSOUÇONNÉE DU TEXTE EXPLICATIF
ET DE LA PRESTATION ORALE DE L'ARCHITECTE**

Tous ces dessins, ces plans et coupes, tous ces graphiques, toutes ces images plus vraies que la vie n'auront peut-être pas la force de persuasion qu'ont les mots qui les introduisent. Comment saisir dans ce fourmillement de lignes et dans la profusion d'images ensorceleuses des planches les intentions du projet si quelque part on ne les montre pas du doigt ? Et si l'architecte ne réussit pas à créer dans l'esprit du client et même des autres jurés une synthèse imaginaire claire et nette de la qualité (j'oserais même dire de la poésie) du projet. Le langage oral ou écrit devient le guide universel de lecture comme un texte introductif qui faciliterait, dans le domaine littéraire, la compréhension d'un ouvrage. Il devient le décodeur universel des intentions architecturales qui prédispose le jury et le client à une écoute éclairée. Cet art de s'exprimer avec justesse ne devrait-il pas se retrouver à l'agenda de nos ateliers particulièrement ici au Québec puisque nous aurons de plus en plus à faire face à ces experts convaincus et convaincants ? La question est d'autant plus pertinente.

UNE GENÈSE PLUS COLLÉGIALE

Aussi, si par définition les concours sont le lieu opportun de réflexions théoriques, réflexions qui se traduisent en termes architecturaux, ne pourraient-ils pas du même coup devenir un prétexte pour tendre une passerelle aux acteurs et usagers du projet ? Devenant une rampe de lancement plutôt qu'une proposition immuable ? Des « pistes de solutions » comme l'ont proposé la firme Chevalier Morales / Plamondon pour le concours de la Bibliothèque Saul-Bellow de Lachine ? Des pistes de solutions qui permettraient de s'engager avec les acteurs du projet à d'autres « futurs possibles » ? Cette stratégie du dialogue engagerait les partis dans un processus plus démocratique.

Il faut dire que les architectes réagissaient à une clause spécifique du règlement du concours de la bibliothèque Saul-Bellow qui demandait de prévoir, après l'issue du concours, la participation des architectes lauréats à un processus de conception intégrée (PCI). Un processus qui avait pour objectif « d'atteindre dans un effort concerté avec tous les intervenants cet équilibre continu entre l'exploitation des ressources naturelles, financières et humaines ». Un exercice qui, en d'autres mots, permettait aux « intervenants de faire des choix éclairés et cohérents depuis la planification jusqu'aux opérations ». L'exercice du PCI dont le but bien louable est d'établir un dialogue entre les intervenants en conviant les spécialistes à réfléchir de façon concertée à des enjeux prédéfinis a été dans ce cas-ci organisé par le GRIDD, groupe de recherche en intégration et développement durable). Si ce processus qui en est encore à sa phase exploratoire au Québec doit passer, comme il le fut, par une nécessaire étape-laboratoire d'analyse de procédures de médiations afin de rallier les professionnels, les donneurs d'ouvrage et les représentants des usagers, il importe de reconnaître que le principal enjeu de la démarche demeure d'abord la quête de pertinence de nos interventions construites. La mise en place de l'un ne doit pas s'immiscer dans celle de l'autre. Ne devrait-on pas laisser à l'architecte, fut-il soumis à un processus de concours, la souveraineté de sa propre démarche en lui demandant qu'il propose lui-même les conditions de ce nécessaire dialogue ?

METTEZ-Y DU MAUVE.

 **BASF**
The Chemical Company

Le système d'isolation/pare-air **WALLTITE^{MD} Eco** convient parfaitement à presque tout espace que vous concevez.

VOICI WALLTITE ECO V.3
LA RÉSISTANCE THERMIQUE À LONG
TERME LA PLUS ÉLEVÉE DE L'INDUSTRIE[†]
R 12.4 à 2 po | R 19.2 à 3 po | R 26.2 à 4 po



Vous apportez beaucoup de soins à la conception d'un bâtiment pour qu'il soit à la fois fonctionnel, harmonieux et confortable. Le choix du système d'isolation/pare-air mérite autant de considération. Notre isolant/pare-air à alvéoles fermées a fait ses preuves. Il résiste aux années et améliore la durabilité d'un bâtiment. WALLTITE Eco s'adapte à presque toutes les formes, adhère à presque tous les recoins et n'a pour limite que votre imagination. Cette mousse permet de créer une enveloppe ayant une bonne étanchéité à l'air, ce qui procure à votre bâtiment l'isolation à haute performance qu'il mérite.

Pour savoir comment WALLTITE Eco peut améliorer votre prochain projet, visitez **www.walltiteeco.com** ou composez sans frais le **1-866-474-3538**. Chez BASF, nous créons de la chimie.

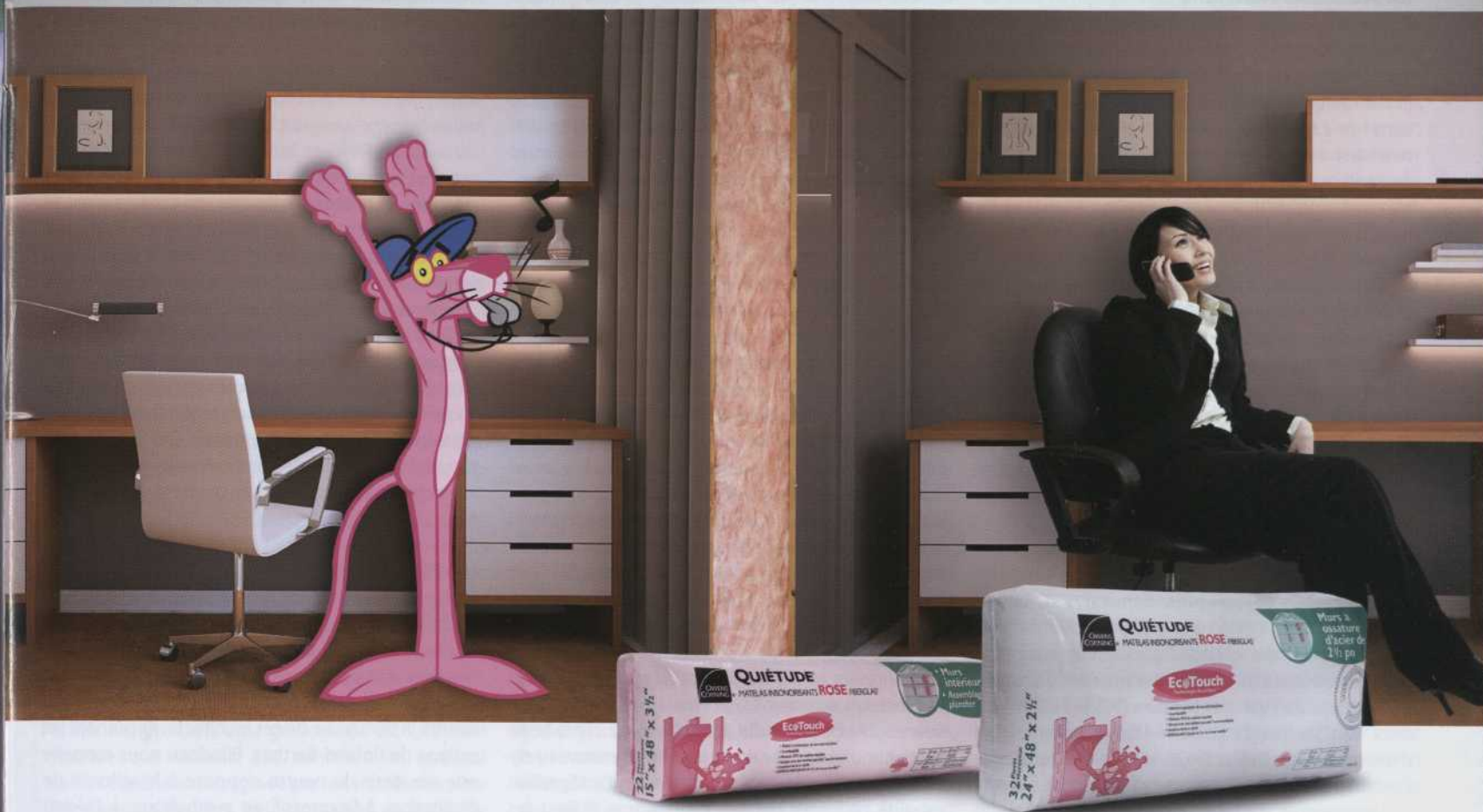


WALLTITE^{MD}
Eco



[†]Selon les rapports de décembre 2011 du Centre canadien de matériaux de construction (CCMC) concernant la mousse de polyuréthane à densité moyenne vaporisée. WALLTITE Eco est une marque déposée de BASF Canada Inc. EcoLogo est une marque de commerce d'Environnement Canada. Le programme de certification de la qualité intérieure de l'air GREENGUARD intitulé « GREENGUARD Indoor Air Quality Certified » est une marque déposée, et le programme GREENGUARD enfants et écoles intitulé « GREENGUARD Children and Schools » est une marque de service, de leurs propriétaires respectifs ; toutes utilisées sous permission par BASF Canada Inc. © 2012 BASF Canada Inc.

NOUS AVONS PASSÉ LE SILENCE SOUS SILENCE PENDANT TROP LONGTEMPS.



Pour obtenir d'excellents résultats, spécifiez les matelas insonorisants **ROSE^{MC}** FIBERGLAS[®] Quiétude[®] EcoTouch[®], l'isolant à faible densité conçu expressément pour les applications d'insonorisation.

1-800-438-7465 ou visitez le site owenscorning.ca



MIEUX VIVRE GRÂCE À L'INNOVATION[®]



LA PANTHÈRE ROSE[®] : © 1964-2013 Metro-Goldwyn-Mayer Studios Inc. Tous droits réservés. La couleur ROSE est une marque déposée de Owens Corning. © 2013 Owens Corning.

Le contenu de 73 % de matières recyclées est basé sur le contenu moyen en verre recyclé de tous les isolants en fibre de verre en matelas, en rouleau et en vrac sans liant de Owens Corning fabriqués au Canada. Certifié SCS. Le logo GREENGUARD Enfants et écoles[®] est une marque de certification enregistrée utilisée sous licence par le biais du GREENGUARD Environmental Institute. L'isolant ROSE[®] de Owens Corning est certifié par GREENGUARD pour la qualité de l'air à l'intérieur des locaux, à l'exception des isolants en vrac avec liant. Ce produit porte la certification GREENGUARD Enfants et écoles[®], et il est certifié sans formaldéhyde.

ÉLOGE DE L'APPARENCE

LE CONCOURS D'ARCHITECTURE POUR LE PAVILLON 5 DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

georgesadamczyk

UN NOUVEAU PAVILLON

Fondé en 1860, le Musée des beaux-arts de Montréal est sans aucun doute la plus grande institution culturelle de Montréal. Il se développe de part et d'autre de la rue Sherbrooke Ouest, comme une sorte de campus composé de plusieurs pavillons rivalisant avec l'élégante solennité néo-classique de l'édifice de 1912 conçu par Edward et William S. Maxwell aujourd'hui nommé pavillon Michal et Renata Hornstein, grands philanthropes et collectionneurs montréalais.

C'est à la suite d'un don exceptionnel de Michal et Renata Hornstein que le Musée des beaux-arts a décidé d'ajouter un cinquième pavillon à son campus, sur la rue Bishop, à la place de deux maisons anciennes de facture néo-victorienne, situées de l'autre côté de la ruelle qui les sépare de l'extension arrière du «New Sherbrooke» qui fait partie du pavillon Jean-Noël Desmarais dont la conception avait été dirigée par Moshe Safdie et qui fut ouvert au début des années 1990.

Le don de Michal et Renata Hornstein rassemble des œuvres qui couvrent plusieurs siècles avec un grand nombre de peintures flamandes et hollandaises du XVII^e siècle, une période identifiée au «Siècle de l'âge d'or». Notons que dans cet ensemble, nous retrouvons des œuvres des peintres d'architecture comme Jan Van der Heyden (1637-1712) et Hendrick Van Steenwijck (1580-1648) ainsi que le chef d'œuvre de Jan Steen (1626-1679) : «Le retour de l'enfant prodigue».

Le concours d'architecture du pavillon 5 a été lancé en décembre 2012. Le dossier du programme architectural et urbain a été préparé par la firme des architectes Provencher Roy. Rappelons que ces architectes ont réalisé le nouveau pavillon d'art canadien et la reconversion de l'église Erskine en salle de musique, composant un nouvel ensemble architectural qui porte le nom de pavillon Claire et Marc Bourgie, deux philanthropes très impliqués dans le monde des arts à Montréal. Le projet du pavillon 5 est estimé à environ 14 millions de dollars. Sa construction bénéficiera d'une aide importante du ministère de la Culture et des Communications.

Les membres du jury étaient, pour le Musée, Brian M. Levitt, Bruce McNiven et Nathalie Bondil, directrice et conservatrice en chef du Musée. Ils étaient accompagnés de cinq architectes, Clément Demers, Thomas Fontaine, Jean-Claude Marsan, Philippe Poulin et Mario Saïa, lequel a présidé les délibérations. Michèle Décary était la conseillère professionnelle. Le concours s'est déroulé en deux étapes : une étape de présélection ouverte aux architectes du Québec et une étape réservée aux finalistes. Les trois finalistes ont été retenus début février 2013. Les critères de présélection étaient basés, comme la plupart du temps, sur l'expérience des candidats, la qualité des équipes et le respect des budgets.

Le site du concours sur la rue Bishop est localement associé à l'aire prestigieuse du *Golden Square Mile* de Montréal (le Mile Carré Doré). Il se trouve dans la zone de protection patrimoniale de l'immeuble du Bishop Court, plus au sud. À proximité, s'impose le campus universitaire de l'Université Concordia et, à quelques pas de là, on attend le début du chantier du projet de la maison Ogilvy. Juste en diagonale, au coin sud-ouest de la rue Sherbrooke, une tour de bureaux est en cours de transformation pour offrir des appartements luxueux. En termes réglementaires, il s'agit d'un changement d'activités au zonage et d'un projet particulier. Tous ces facteurs ouvraient la porte à un exercice créatif susceptible de répondre autant à un souci modeste de continuité qu'à l'expression d'un renouveau dynamique et remarquable. Les critères d'intégration urbaine proposés dans le programme étaient les suivants : conformité du projet aux orientations, objectifs, plans et politiques municipales en matière d'aménagement, d'architecture et de design ; qualité de l'intégration du projet sur le plan architectural ; efficacité des éléments visant à réduire les effets d'ombre et de vent ; efficacité et qualité d'intégration des éléments visant à minimiser les impacts sur le milieu d'insertion, au regard de la circulation des véhicules et des piétons ; capacité de mettre en valeur les lieux publics et de créer un environnement sécuritaire ; capacité de mettre en valeur, de protéger ou d'enrichir le patrimoine architectural, naturel et paysager.

En bref, des critères étaient assez ouverts et, sans y faire référence explicitement, ils faisaient appel à l'idée de «paysage urbain», une approche défendue par les recommandations de l'UNESCO dans son *Mémoire de Vienne* (2005) qui prône l'importance d'un dialogue harmonieux de l'architecture contemporaine avec le caractère historique d'un milieu bâti. On retrouve cette invitation à une expression contemporaine dans les critères architecturaux avec la proposition d'objectifs parmi lesquels on retiendra : la transparence au niveau de la rue, la recherche de légèreté, l'exploitation de la lumière naturelle hors des galeries, le refus de toute

ornementation. Le programme prévoyait 1 835m² de salles d'exposition et une superficie totale de 2 800m².

Les finalistes choisis représentent, à eux trois, un ensemble très impressionnant de réalisations culturelles. Manon Asselin architecte et JLP architectes en consortium, FABG et Saucier + Perrotte architectes ont tous, à des degrés divers, marqué par de belles créations contemporaines nos rencontres avec le monde des arts, que ce soit le cinéma, la lecture, le théâtre ou les arts visuels. Ce duel à trois (merci Sergio Leone!) sur fond de ruelle, s'annonçait très prometteur autant que peut l'être le merveilleux tableau de «La Ruelle» de Delft (1661) de Johannes Vermeer qui a su faire du banal un sujet d'émerveillement en s'en tenant à «la simple apparence des choses», si nous suivons Louis Marin dans son interprétation de la peinture flamande. Des trois projets proposés, c'est celui de Manon Asselin architecte et JLP architectes en consortium qui a été retenu par le jury.

LES PROJETS

Dans son introduction à la reprise de l'exposition de la MAQ au Centre d'exposition de l'Université de Montréal (2012) présentant les réalisations d'Éric Gauthier des architectes FABG, Denis Bilodeau faisait référence à l'idée du «désir du neutre» pour décrire la démarche de cet architecte. Reprenant les propos de Roland Barthes, Bilodeau nous rappelle que «le désir du neutre s'oppose à la volonté de distinction, à l'expressif, au symbolique, à l'identitaire et au branding. C'est la recherche d'un état de suspension des tensions entre l'architecture et son milieu et dans la composition même de l'architecture». Le neutre n'est cependant pas l'indifférence. La proposition de FABG suit assez scrupuleusement les recommandations du programme. L'ensemble des circulations se trouve à l'avant dégagant à chaque niveau un grand espace ouvert tandis que les galeries s'accommodent assez bien de la trame structurale du projet théorique montré dans les documents du concours. Cette trame, comme dans la plupart des projets de FABG, organise l'espace et en facilite les modulations. La partie centrale du bâtiment est pratiquement alignée avec les autres bâtiments sur la rue tandis que les parties jouxtant les édifices contigus sont en retrait. Le nouvel édifice se présente comme une ponctuation lumineuse par ses deux principaux matériaux, le marbre perforé, pour en assurer la translucidité, et le verre, transparent et réfléchissant, le tout traduisant à la fois une limite claire, une présence retenue et une certaine porosité qui contraste avec l'effet lourd de la brique de l'arrière du «New Sherbrooke» et la pierre grise des maisons au sud. La proposition se veut avant tout flexible, adaptable et ouverte aux divers usages du musée dans le temps. L'écran de

marbre assure l'expression d'une continuité avec les autres édifices du Musée des beaux-arts et une sorte de transition entre la façade aveugle au nord et les ornements un peu bavardes des maisons au sud.

Le projet de **Saucier + Perrotte** opte pour une présence plus affirmée du programme muséal puisqu'il choisit de suspendre, au-dessus du niveau de la rue, les trois niveaux de galeries, dans une logique de répétition et de stratification, marquée par la saillie de l'étage intermédiaire. Ce volume de marbre blanc prolonge la matérialité du musée vue à la fois comme des fragments et comme un tout. Une autre originalité de cette proposition consiste à investir les interstices, la ruelle et l'espace sous les galeries. D'une certaine façon, le projet répartit les espaces du programme entre espaces typiques (les galeries) et atypiques (les parcours et les lieux d'accueil). Les galeries sont libérées de la trame du projet théorique, offrant des espaces très ouverts pour l'accueil d'une grande diversité d'œuvres, d'installations ou d'événements. La promenade architecturale proposée se développe plus librement, comme un espace surprise, qui va de l'ancien musée vers les nouvelles galeries puis vers les espaces d'accueil sous les galeries ; ces espaces se dilatant vers le sous-sol et vers la rue. Inversement le parcours permet de rejoindre le pavillon Jean-Noël Desmarais depuis la rue Bishop. L'analogie géologique est ici autant spatiale que visuelle. Elle constitue en quelque sorte l'expérience imaginée par les architectes pour les parcours publics. Les évocations de faille, de crevasse, de grotte, de roc où le son et la lumière stimulent nos sens. Les galeries sont des mondes à part, des lieux de rêves potentiels. Un bel espace public, entre intérieur et extérieur, entre place et gradins, articule le projet à sa vocation urbaine et culturelle. En compensation, nous attendrons avec hâte la fin des travaux de l'audacieux Centre de soccer dans le quartier Saint-Michel.

L'association de **Manon Asselin architecte** et **JLP architectes en consortium** nous a déjà donné de belles réalisations comme la Bibliothèque de Châteauguay, le Théâtre du Vieux-Terrebonne ou la Bibliothèque Raymond-Lévesque à Longueuil. On devait s'attendre à une proposition créative, sortant une fois encore des sentiers battus. Ce fut le cas et ce fut aussi l'avis du jury qui a retenu cette proposition comme le projet lauréat. La proposition se démarque, en premier lieu, par sa présentation qui comporte une première planche très didactique expliquant, avec des diagrammes judicieux, les différents paramètres qui ont mené aux choix des solutions spatiales, de la forme et des matériaux. La référence photographique au travail manuel de la maquette est habile et permet de bien conceptualiser l'idée de l'escalier événement en façade comme une extension de la rue vers les passages

qui mènent aux galeries ou au pavillon Jean-Noël Desmarais. Les planches ne comportent pas moins de 15 perspectives décrivant les différents lieux. La coupe et l'étage de « la plage » se veulent très narratifs, illustrant les usages projetés. Bien entendu, de beaux dessins sont sans intérêt si le projet n'est pas lui-même intéressant. Il restait à convaincre que ce parti pouvait, par sa forme et sa volumétrie, s'harmoniser avec le contexte tout en s'affirmant par son caractère contemporain. Cette proposition se démarque des deux autres en choisissant d'abandonner le marbre. De façon similaire à l'arrière du pavillon Jean-Noël Desmarais qui reprend la brique du « New Sherbrooke », la proposition reprend la pierre des maisons de la rue Bishop. Le défi consistant à éviter l'écueil de la lourdeur et de l'opacité tout en évitant aussi l'ornementation inhérente à l'idée d'un rideau ou d'une dentelle. La solution d'un plan vertical composé de bâtonnets de pierre, sorte de dispositif en persiennes laissant filtrer la lumière de l'extérieur à l'intérieur et inversement, est inattendue et elle s'impose par sa facture distinctive très bien illustrée par les perspectives spectaculaires qui montrent aussi le choix formel de la disjonction en deux parties de la volumétrie du pavillon. Le volume, la hauteur, l'alignement de la partie du bas s'inscrivent dans le gabarit des maisons et se marient à la familiarité de l'échelle de la rue tandis que la partie supérieure, d'un volume équivalent, est soumise à une rotation vers la rue, créant un effet de surplomb et de verticalité au-dessus des passants. Le pavillon s'impose ainsi dans le grand paysage comme un événement dans la ville.

CONCLUSION

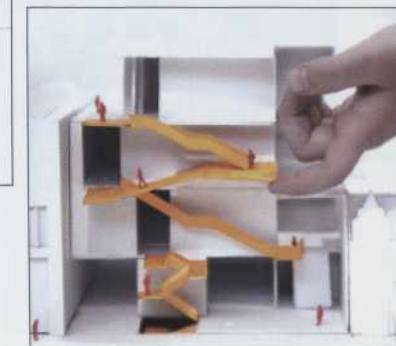
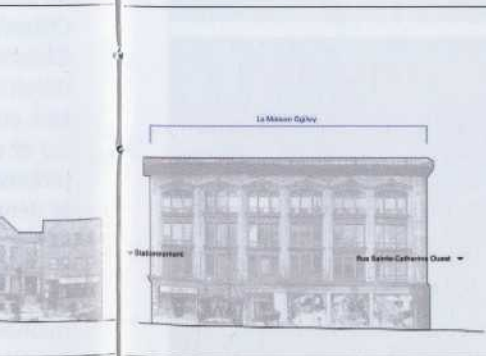
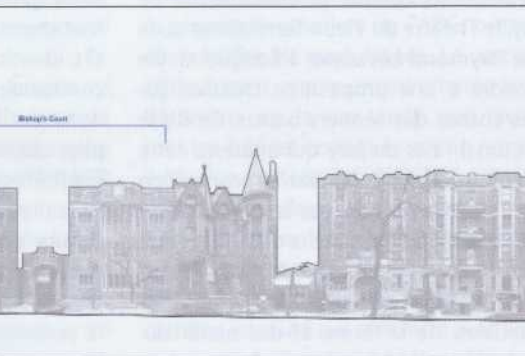
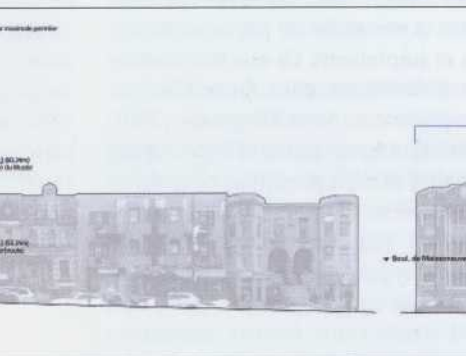
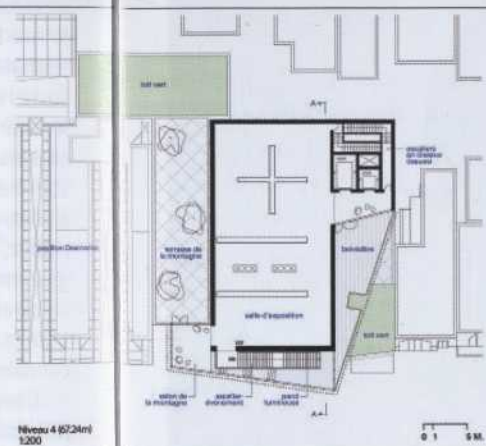
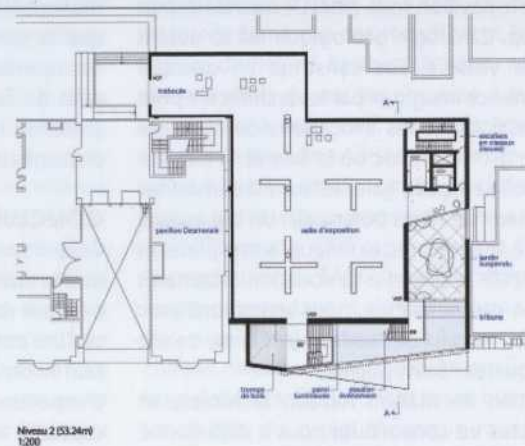
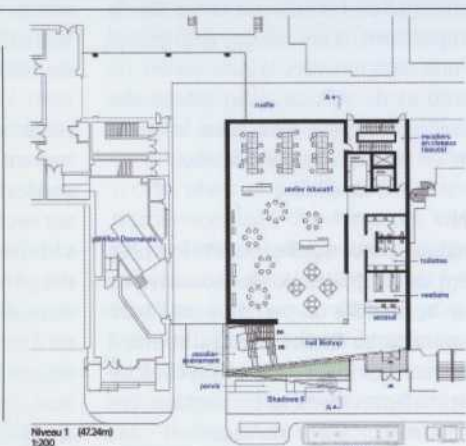
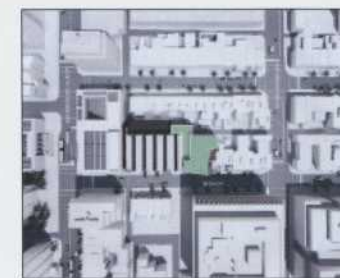
Ces trois propositions, parce qu'elles ont été très bien et très clairement développées par les concurrents, peuvent nous en apprendre un peu plus sur l'architecture contemporaine au Québec. Tout d'abord, il faut noter l'influence des idées liées à la recherche d'expériences stimulantes dans la conception des espaces architecturaux. Bien qu'associées aux avant-gardes des années 1920, ces idées ont refait leur chemin dans la recherche de paysages distinctifs, identitaires et surprenants. Ce que l'on nomme communément *Brandsapes*, dans l'approche économique des expériences (Anna Klingmann, 2007), peut donner lieu à toutes sortes d'architectures médiocres, vulgaires et dérisoires. Mais nous avons ici la preuve de l'inverse. L'expérience associée à la culture peut donner lieu à des architectures plus riches et plus stimulantes en plus d'être généreuse pour le public. Ce que nous découvrons aussi, c'est la puissance d'évocation que permet aujourd'hui l'image numérique lorsqu'elle est conçue par des créateurs de grands talents, techniquement et culturellement. Sans aucun doute, les projets de Manon Asselin avec JLP Architectes et de Saucier + Perrotte

se sont démarqués du projet de FABG sur ce point puisqu'ils ont fait appel à des experts extérieurs de renommée internationale. Le paradoxe étant que la proposition de FABG impliquait ouvertement une logique d'effacement. Nul ne doute qu'à l'avenir, il sera difficile de juger des projets en s'en tenant exclusivement à l'imagination des architectes sur les jurys. Les nouvelles images auront le pouvoir de faire rêver les administrateurs et les promoteurs et, parmi eux, les plus respectueux de l'art de l'architecture pourront s'engager encore davantage, arguments en main, avec le public, dans la recherche de meilleurs projets. Comme l'écrivait Peter Eisenman en 2006 à propos du numérique : « L'architecture continuera à tenir debout, à se confronter avec la gravité, et à avoir quatre murs. Mais ces quatre murs n'ont plus besoin d'exprimer le paradigme mécanique. Ils peuvent au contraire s'ouvrir... aux autres affections du son, du toucher et de cette lumière qui gît au cœur de l'obscur ».

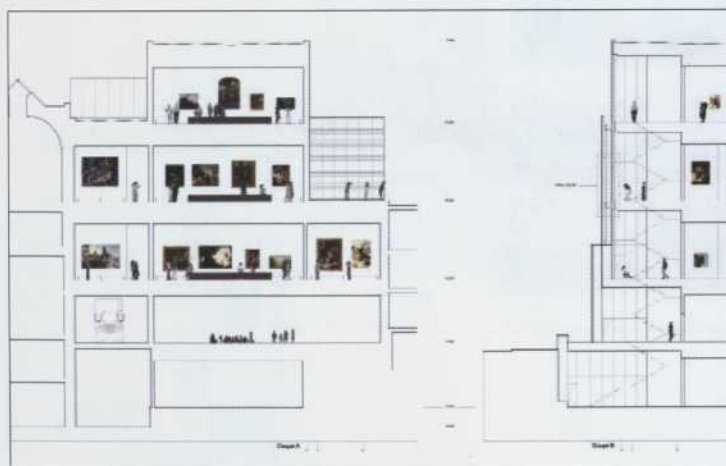
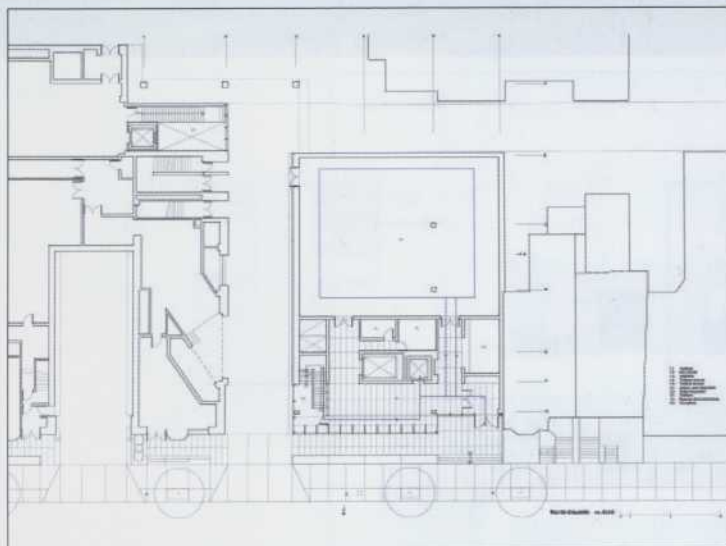
Pour finir, revenons à la question du contexte. Il y a maintenant plusieurs années, dans la revue *ARQ* (1982), Denys Marchand et Alan Knight s'interrogeaient sur les enjeux de rupture et de continuité de la ville. À propos du contexte, ils notaient, à des fins critiques, différentes façons d'insérer un nouveau bâtiment dans le tissu urbain : l'indifférence, l'intégration, le contraste, l'invisibilité, l'analogie (littérale, épurée, symbolique) et la précarité du temporaire. De son côté, Bernard Tschumi s'en tient à trois approches possibles : l'indifférence, la réciprocité et le conflit. D'autres, aujourd'hui, souhaitent le retour des approches plus adaptatives en contexte ancien. La plupart de ces idées reposent sur le choix de la matérialité pour un projet qui doit s'insérer dans un ensemble existant. La matérialité est généralement indissociable de la forme. Mais là aussi, il peut y avoir désaccord ou disjonction. C'est en fait souvent autour de ce désaccord et de cette disjonction qu'un projet cherche à s'inscrire dans un horizon esthétique contemporain, en rupture. La question serait donc : comment harmoniser rupture et continuité ? Ces trois propositions ont abordé la question avec une très belle imagination et, sans avoir consulté le compte rendu des délibérations du jury, il me semble que l'on peut supposer que c'est sur l'interprétation de cette question que repose sa décision finale. Il nous reste à souhaiter que les architectes lauréats puissent mener à bien leur proposition, ce qui ouvrira la porte à encore plus de témérité dans les projets à venir à Montréal.

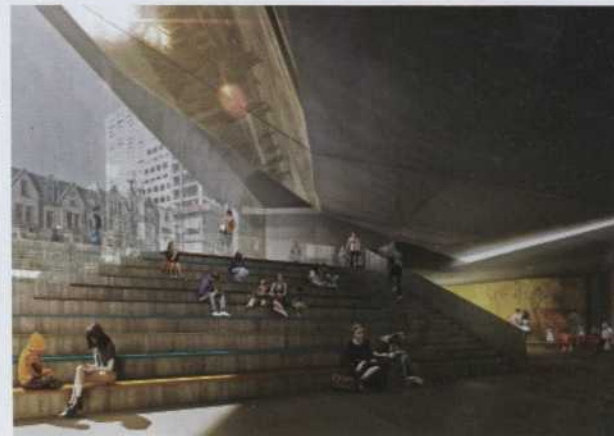
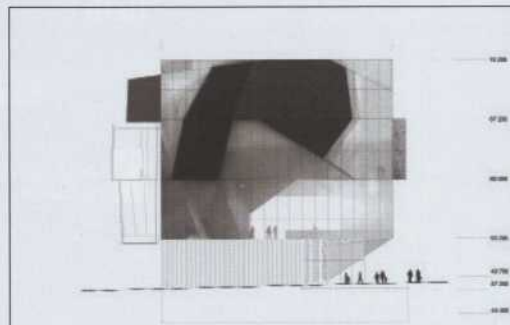
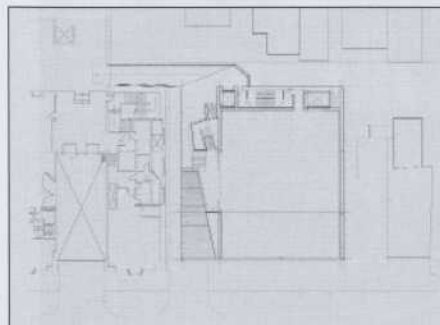
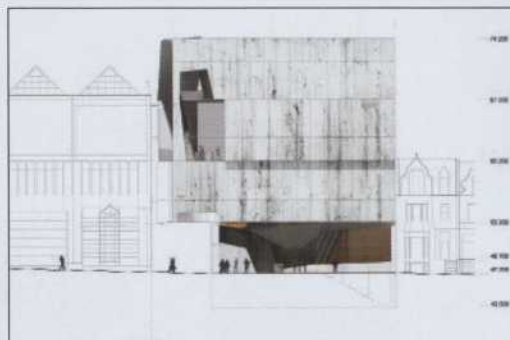
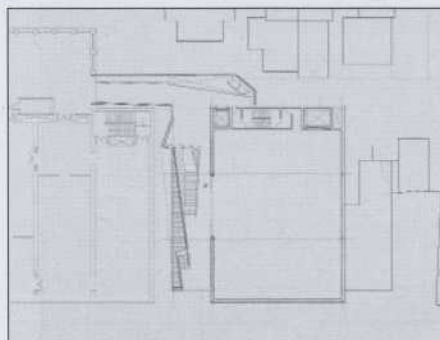
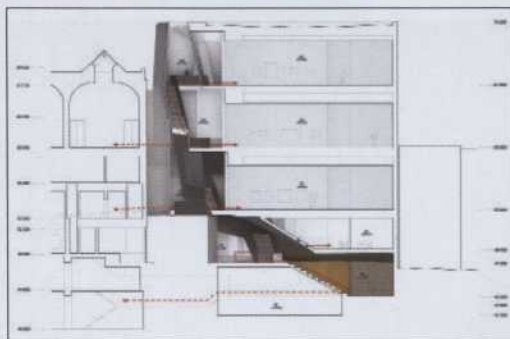
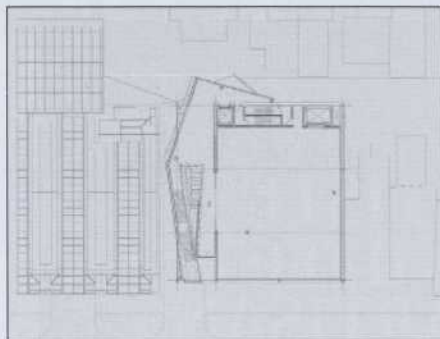
PROJET LAURÉAT

MANON ASSELIN | JODOIN LAMARRE PRATTE | ARCHITECTES EN CONSORTIUM



LES ARCHITECTES FABG







Des solutions d'étanchéité
depuis 1908

TOITURE

TOIT VERT

MURS

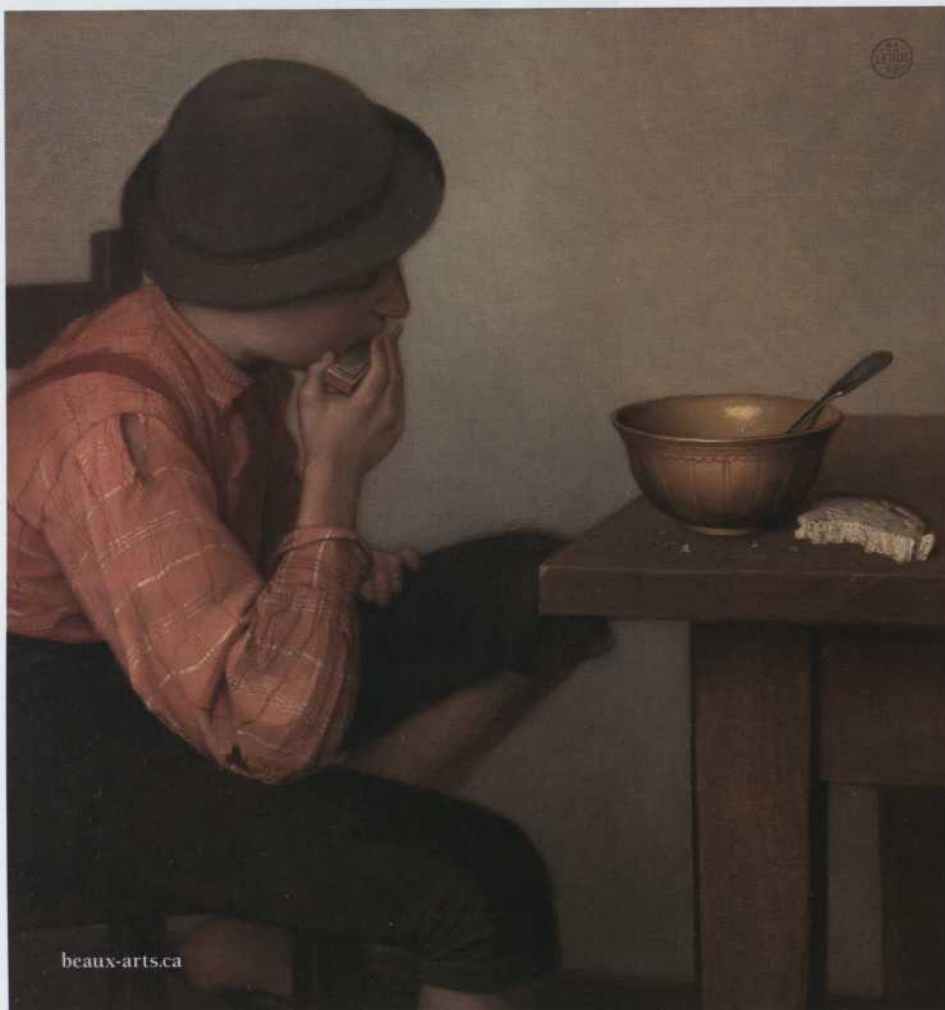
FONDATION

STATIONNEMENT

PONT

GÉNIE CIVIL

1.877.MAMMOUTH
www.soprema.ca



ARTISTES ARCHITECTES & ARTISANS

ART CANADIEN 1890-1918

MUSÉE DES
BEAUX-ARTS
DU CANADA

8 NOVEMBRE 2013
2 FÉVRIER 2014

commanditée par
Heffel



Musée des beaux-arts du Canada / National Gallery of Canada

Canada

beaux-arts.ca

Oskar Reub, *L'enfant au pain* (détail), 1892-1899. Musée des beaux-arts du Canada / Paul Beau, *Service à café*, v. 1910. Musée des beaux-arts du Canada

Une maison ouverte - preview.

24-28 JAN. 2014
PARIS NORD VILLEPINTE
www.maison-objet.com

PARIS
CAPITALE
DE LA
CREATION

LE CONCOURS D'ARCHITECTURE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT ET L'AGRANDISSEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE SAUL-BELLOW, ARRONDISSEMENT LACHINE, MONTRÉAL

philippelupien

L'arrondissement de Lachine planifie l'agrandissement et le réaménagement de la bibliothèque municipale Saul-Bellow en un nouveau bâtiment d'environ 2621 mètres carrés. La bibliothèque a adopté le nom de Saul Bellow en 1984 en l'honneur de cet écrivain canadien-américain originaire de Lachine qui reçut le prix Nobel de littérature en 1976. Il a également obtenu le National Book Award (E.U.) trois fois pour les aventures d'Augie March (1953), Herzog (1964) et la Planète de M. Sammler. L'agrandissement projeté se fera à même le site de l'actuelle bibliothèque en intégrant le bâtiment existant dont la construction remonte à 1974 et dont des premiers travaux d'agrandissement ont eu lieu en 1980. En phase avec les besoins des citoyens de Lachine d'aujourd'hui, la nouvelle bibliothèque deviendra plus ouverte, plus accessible et conviviale.

Au début de 2011, l'agence **Chevalier Morales architectes** a remporté le concours pour l'agrandissement et la transformation de la bibliothèque Saul-Bellow dans l'arrondissement de Lachine. Le chantier est toujours en cours au moment où est publié cet article.

Bien que cette compétition s'inscrive dans une importante entreprise de renouvellement programmatique des bibliothèques et des maisons de la culture, le règlement spécifique à ce concours sanctionné par l'Ordre des architectes du Québec mentionnait une autre particularité qu'il convient de signaler, celle de prévoir, après l'issue du concours, la participation des architectes lauréats à une série de charrettes visant à soumettre la conception à une approche intégrée.

Stephan Chevalier, architecte associé de l'agence Chevalier Morales, a accepté de répondre à nos questions.

Pouvez-vous nous dire comment se déroule habituellement la conception d'un projet de concours chez CM?

Dans un concours, nous sommes coupés de tout contact avec le client, la première étape consiste alors à décortiquer le programme. Il ne faut pas seulement lire le programme, il faut l'interpréter. Sergio et moi consacrons beaucoup d'énergie à cette étape, nous tentons de lire entre les lignes et nous consignons nos réflexions sur un grand tableau. Puis, nous donnons à nos collaborateurs des tâches spécifiques, des défis précis que nous avons identifiés lors de notre réflexion.

Toutefois, notre outil par excellence reste encore la maquette. Celle que vous voyez photographiée dans les planches de concours n'est pas une maquette de présentation, c'est notre maquette de travail. Ces maquettes sont parfois très grosses mesurant, dans le cas de la bibliothèque Saul-Bellow, 1,5 mètres de long. Nous y explorons la lumière et la qualité des espaces, nous la photographions et nous redessignons souvent les perspectives à partir de ces photos. Nous n'avons que très peu recours à l'imagerie 3D.

Si vous deviez résumer votre approche dans le cas spécifique de la bibliothèque Saul Bellow par quoi commenceriez-vous?

Je commencerais par mettre en évidence notre approche au site. Nous avons tenté de comprendre ce que les règlements de zonage et le plan d'urbanisme révèlent des intentions des autorités municipales particulièrement en ce qui concerne le développement à long terme des artères sur lesquelles se trouve la bibliothèque. Notre proposition montre l'évolution possible du site du concours et des sites environnants, entre autres pour le centre commercial situé en face que nous montrons développé de façon plus mixte, plus urbaine. Nous avons aussi proposé que la bibliothèque elle-même puisse être surmontée d'étages supplémentaires pour densifier le site.

Ensuite, nous avons travaillé sur l'accès au bâtiment : l'entrée principale au coin des artères est positionnée afin de traiter le coin d'une façon plus urbaine. Nous avons avancé l'entrée à la limite de ce que le règlement permettait et prévu un porte-à-faux pour signaler et protéger cette entrée. Puisque nous voulions instituer un parcours afin que les espaces publics placés au niveau sous-sol soient mieux intégrés au programme et deviennent même l'emplacement de l'accueil, il fallait réduire la sensation d'être en sous-sol. Le paysage au pourtour de l'édifice est devenu un élément à travailler. Nous avons joué sur les niveaux de terrain pour accompagner la rampe qui descend et donner de la lumière aux pièces en contrebas. Ce travail de modulation du sol est devenu pour nous si évident que nous avons craint que tous les compétiteurs aient travaillé le site de cette façon.

Un des éléments importants du programme de concours mentionne que le gagnant devra se soumettre à des charrettes d'approche intégrée une fois sa proposition retenue. Or vous avez vous-même mentionné dans votre proposition qu'il avait un paradoxe à faire un concours en vase clos pour ensuite le remettre en question dans des charrettes de conception.

Oui, cela nous est apparu de prime abord contradictoire, mais nous y avons réfléchi et nous nous sommes entendus que si le concept était assez fort, il survivrait même si le projet était modifié. C'est important parce qu'il faut être juste avec les autres concurrents. Nous avons vu l'approche intégrée comme une opportunité à réfléchir et à bonifier notre propre approche mais il est tout de même nécessaire d'avoir, à la base, une approche. Ça prend aussi une certaine confiance, une confiance dans son projet d'abord, mais aussi une confiance dans le fait que tout les intervenants veulent le meilleur projet possible.

Les charrettes ont été organisées en collaboration avec le GRIDD (le groupe de recherche en intégration et développement durable), sous la supervision de Daniel Forgues, et ont porté sur une variété de sujets, par exemple le bioclimatique, l'optimisation des cycles de vie, les stratégies actives, les matériaux, la technologie, l'entretien, l'analyse de la valeur... Il faut dire que ce processus ralentit le projet. C'est une bonne chose, les architectes se plaignent souvent que le processus de conception devient trop expéditif à cause des pressions du marché, cette approche crée un espace-temps qui permet de prendre le recul nécessaire et de questionner tous les aspects du projet. La question toutefois demeure : jusqu'où peut-on reculer sur ce que l'on considère, en tant que professionnels, être des acquis?

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Le potentiel d'évolution de concept pour la suite du mandat en regard du P.C.I
- La flexibilité de réaménagement au cours de la durée de vie utile du bâtiment
- La qualité de l'intégration de l'agrandissement à l'existant et la fonctionnalité du nouvel ensemble.
- La qualité des espaces en termes d'atmosphère, de luminosité et de confort
- La qualité des stratégies en matière de développement durable
- Le potentiel du projet à respecter le budget
- Le caractère identitaire et le potentiel de requalification urbaine

LES MEMBRES DU JURY

MESDAMES JULIE-ANNE CARDELLA,
LOUISE BÉDARD ET ANNE CARRIER
MESSIEURS DANIEL PEARL,
ANDRÉ POLEVOY, PATRICE POULIN
ET MAXIME FRAPPIER

LE CONSEILLER PROFESSIONNEL
LOUISE AMIOT



À la suite de votre expérience que considérez-vous être le facteur le plus important pour la réussite d'une telle approche intégrée?

Ce qui est le plus intéressant ce sont les personnes qui participent à ces charrettes. C'est exactement la même chose que le concours lui-même, il faut viser une bonne chimie dans la sélection des participants et leur laisser le temps d'entrer dans le détail de leur expertise. L'approche intégrée introduit aussi un avantage important dans le processus qui suit la conception. Cette approche permet de nommer des objectifs communs, de les identifier avec précision. Cela facilite ensuite la prise de décision à la partie exécution et rédaction de devis ainsi que les communications avec le client qui devient lui aussi plus expert.

Les nouveaux concours de bibliothèques à Montréal font abondamment mention du concept de troisième lieu.

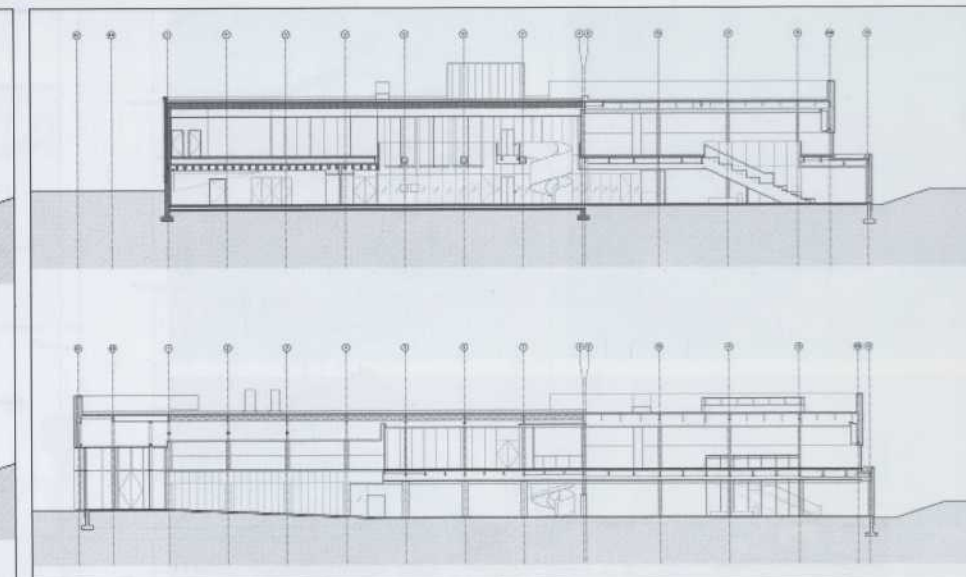
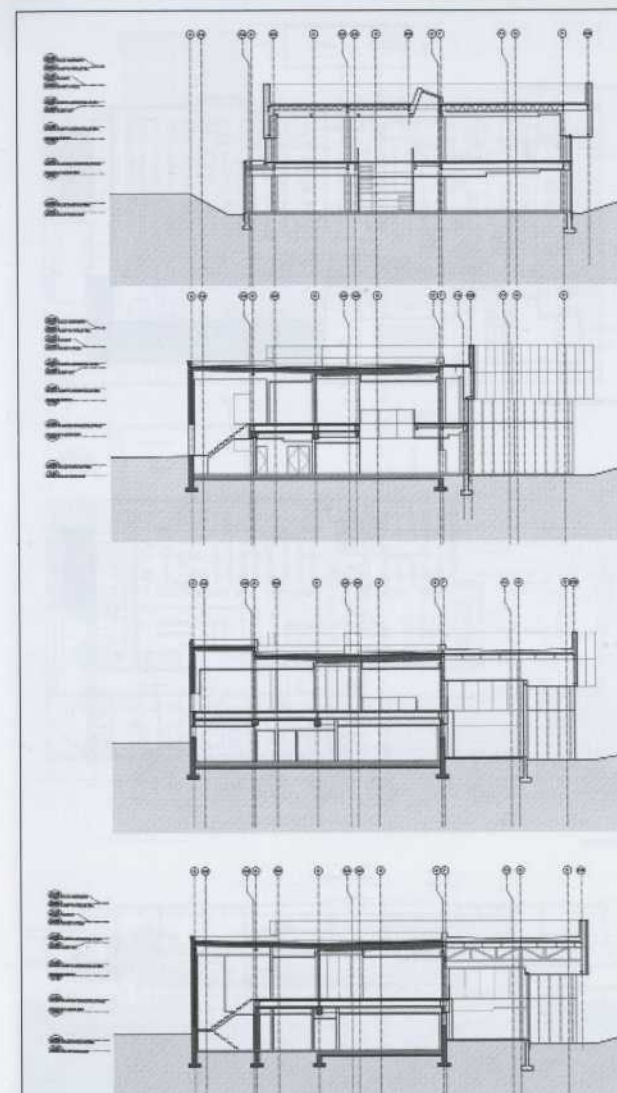
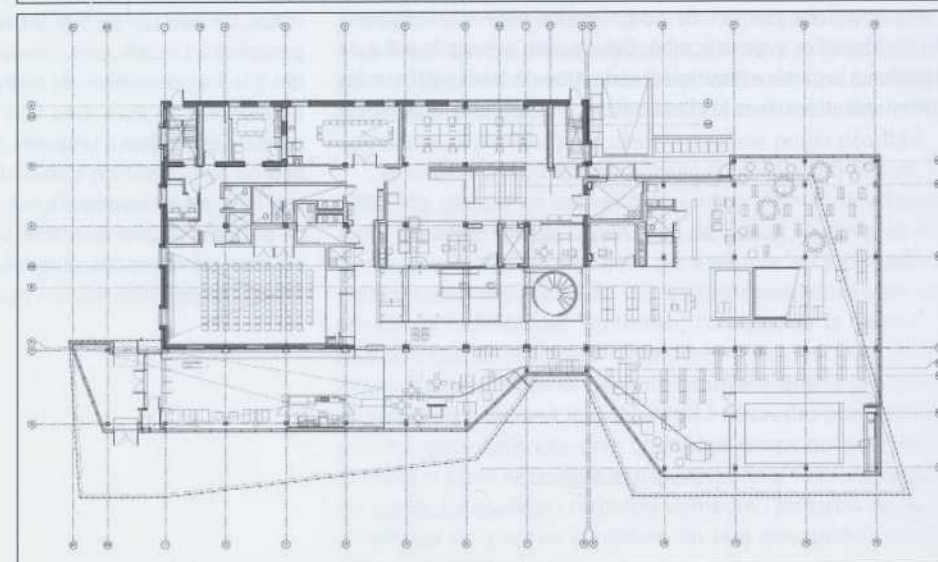
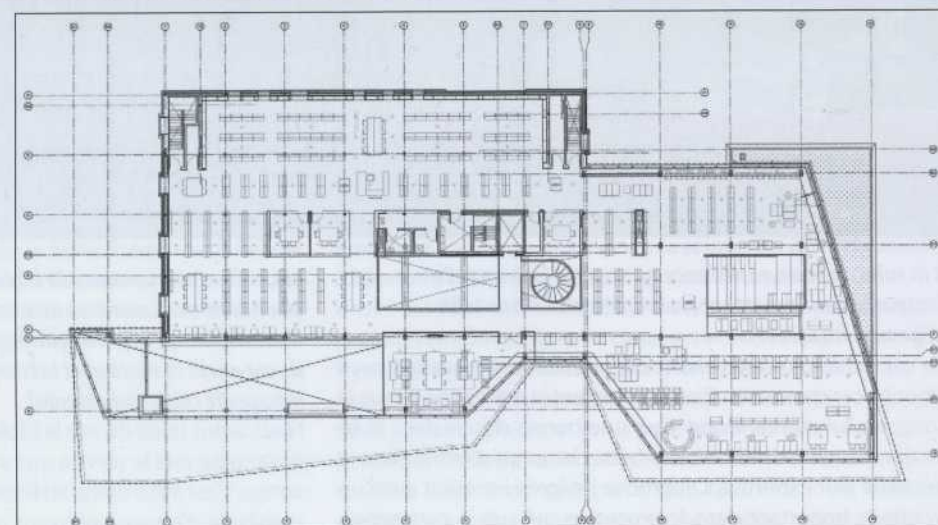
C'est-à-dire qu'une bibliothèque devient un troisième espace de vie après la maison et le travail. Comment avez-vous interprété cette commande?

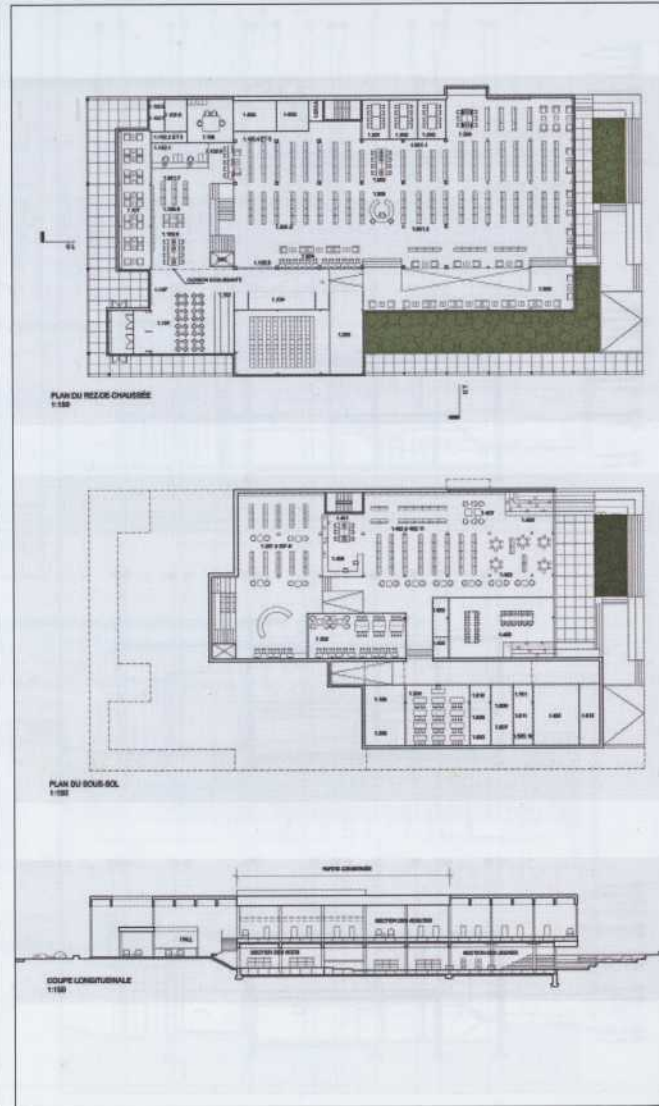
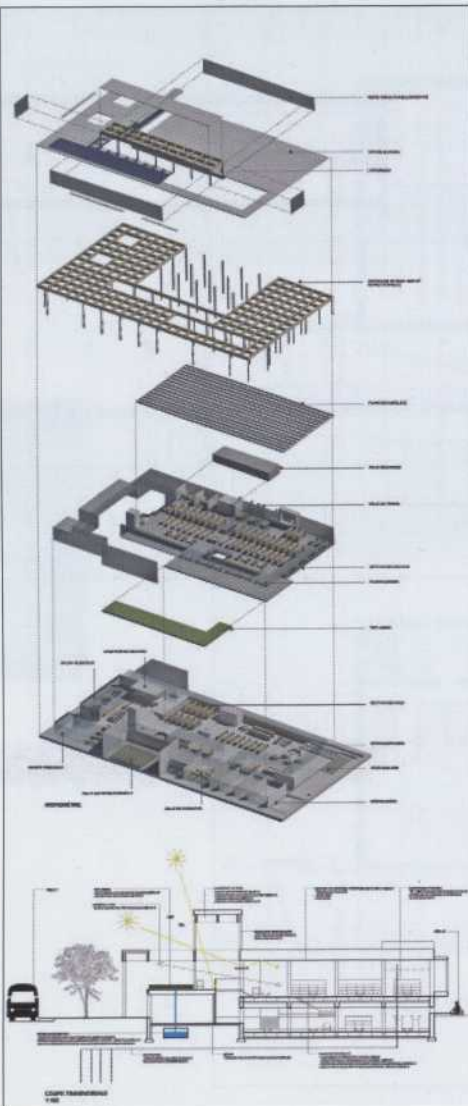
Nous avons tenté de voir la bibliothèque comme un lieu tourné davantage vers le service que vers le livre, un lieu où passer du temps. C'est aussi une plateforme d'échange qui comporte une multitude d'espaces pouvant convenir à une multitude d'individus. Un lieu qui facilite les rencontres entre ces différentes personnes. Le défi alors consiste à trouver l'unité et ne pas céder à la fragmentation de clientèles spécialisées, par exemple, pouvoir lire un livre avec son fils plutôt que d'être dans des zones, des « boîtes » séparées. Une bibliothèque peut être un lieu où l'on prend un café en lisant plutôt que d'abandonner son livre pour traverser la rue au café d'en face et risquer de ne plus le retrouver au retour. C'est un endroit pour voir et être vu, pour partager des expériences. Nous croyons que si on ne fait pas ce genre de lieu, les gens vont préférer lire à la maison.

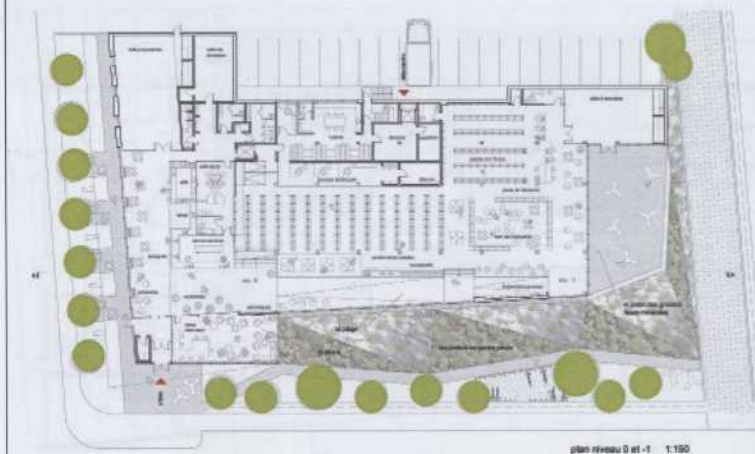
*Perspective du projet lauréat par
Chevalier Morales architectes*

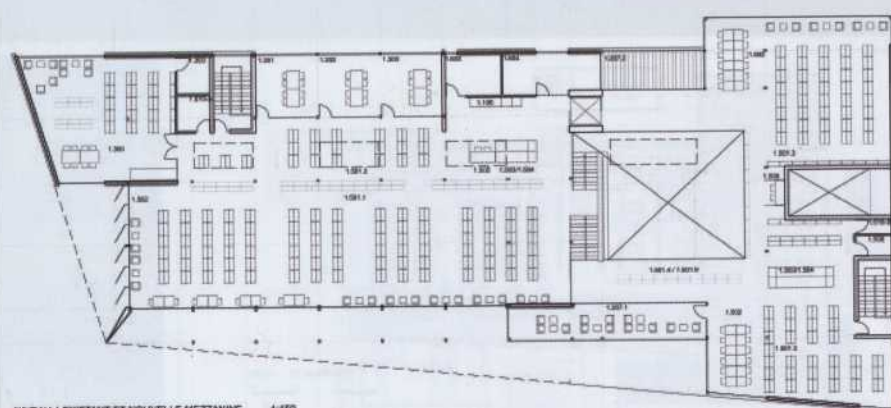


Maquette

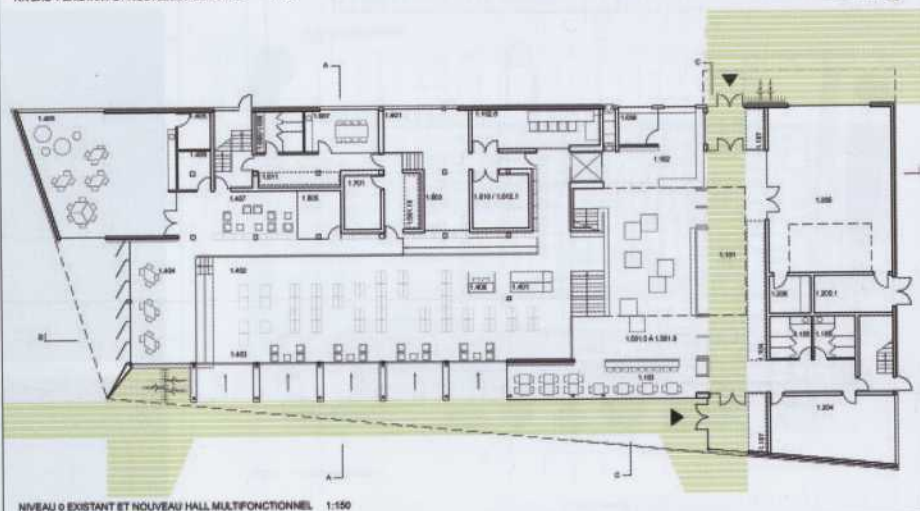




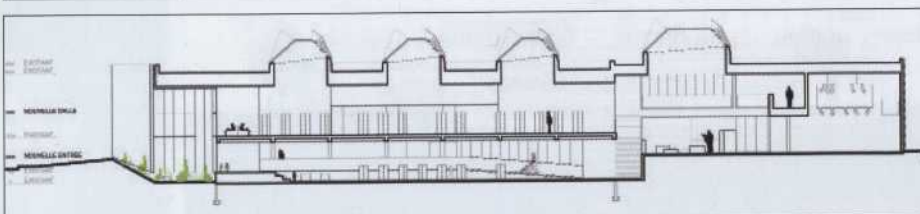


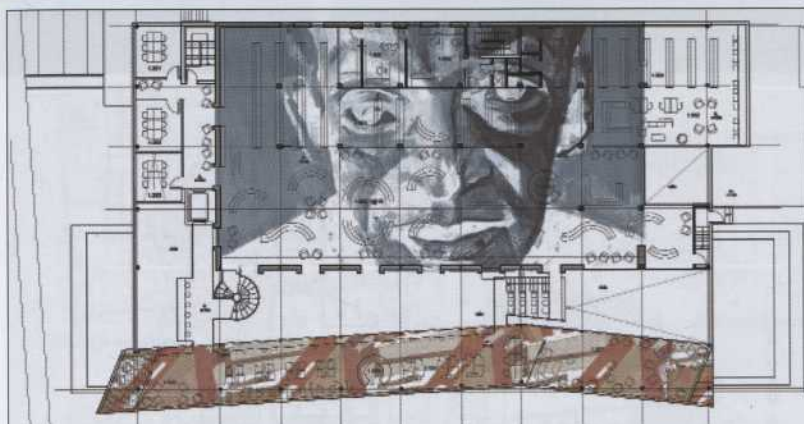
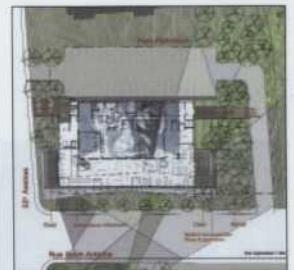


NIVEAU 1 EXISTANT ET NOUVELLE MEZZANINE 1:150

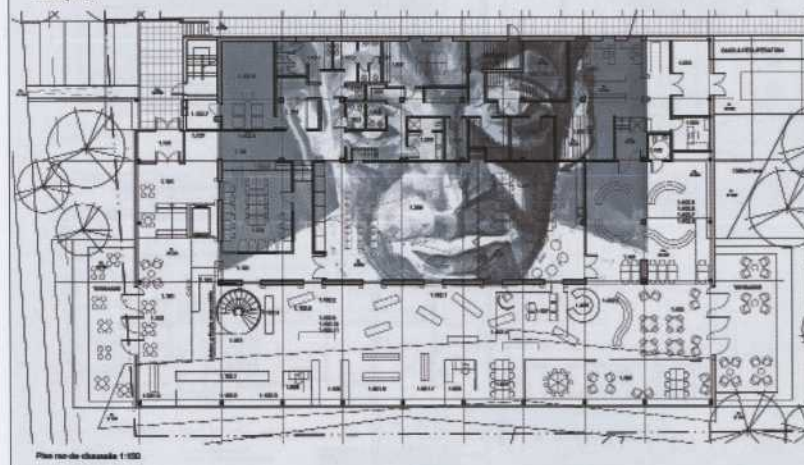


NIVEAU 0 EXISTANT ET NOUVEAU HALL MULTIFONCTIONNEL 1:150

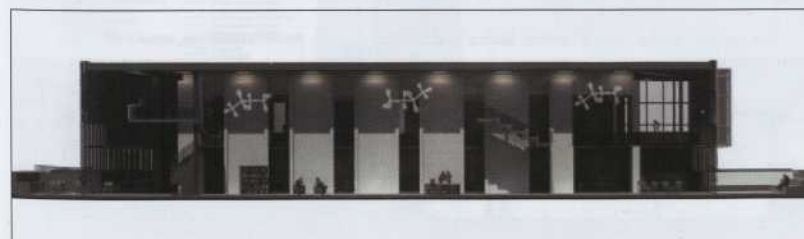




Plan étage 1:100



Plan rez-de-chaussée 1:100



Offre un « plateau encaissé dans le sol », comme un espace collectif
urbain de grande hauteur et très lumineux.
Le nouveau revêtement l'ancien, qui s'élève tel un « monument »
qualifiant une place publique



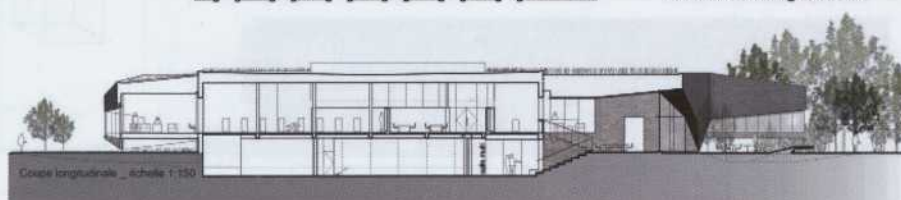
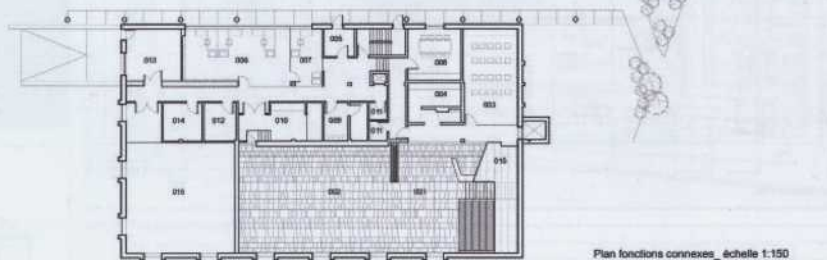
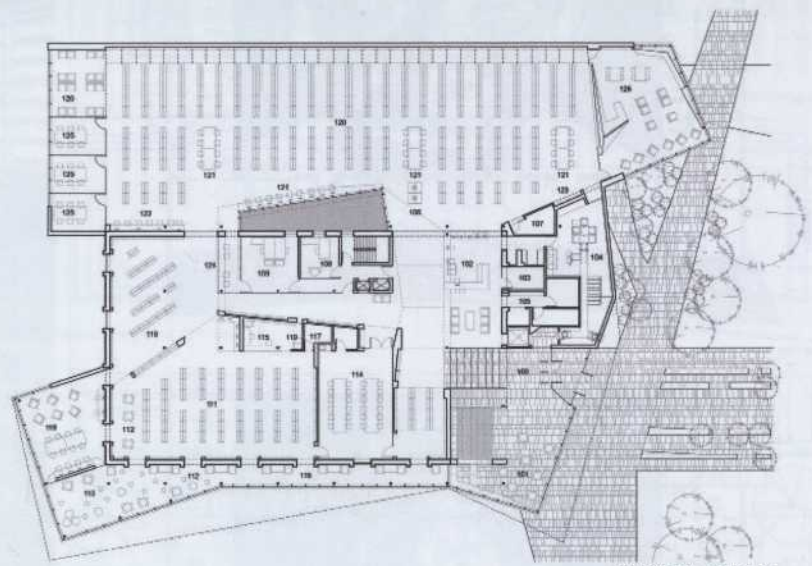
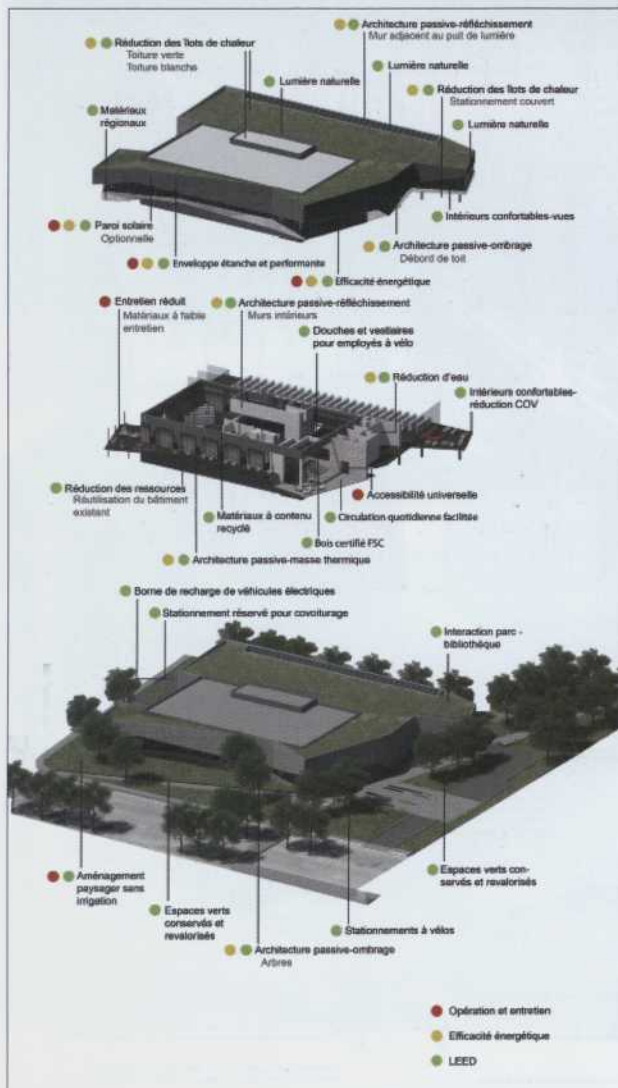
Forme simple
Enveloppe unitaire
Mise en valeur de l'extérieur

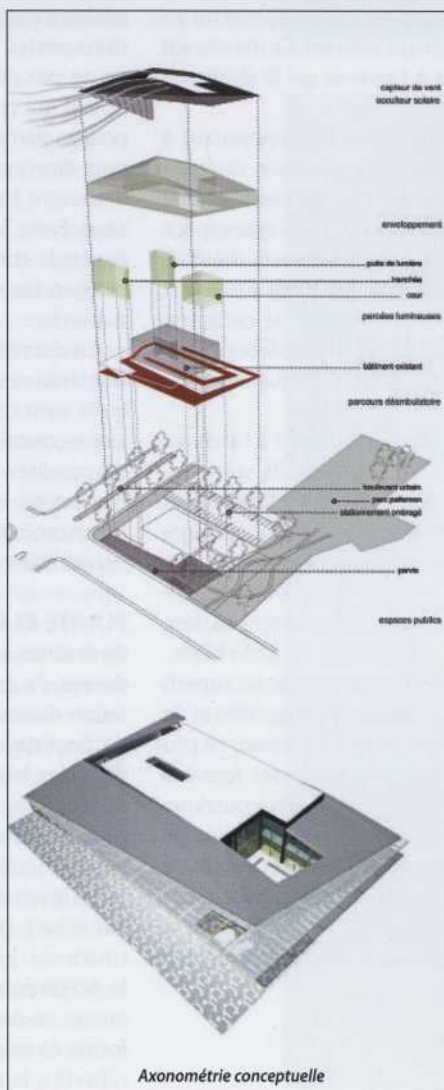
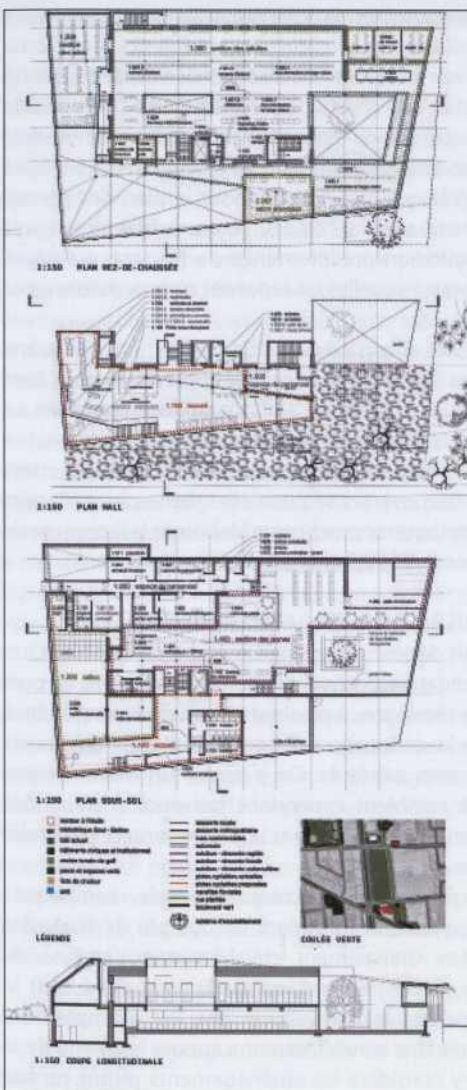


Protection solaire
La lumière dorée de l'ouest appuie à la lumière bleue du matin



Extension de l'espace est-ouest - Soulèvement du volume
Mise en valeur du bâtiment existant - Accès aux terrasses extérieures





LE CONCOURS D'ARCHITECTURE DE LA MAISON DE LA LITTÉRATURE DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC

jacqueswhite

La Maison de la littérature de l'Institut Canadien de Québec qui doit être réalisé dans l'ancien temple Wesley situé au 37, rue Sainte-Angèle dans l'arrondissement de la Cité-Limoilou a fait l'objet d'un concours en 2011. La Maison de la littérature vise essentiellement à créer et à maintenir à Québec un bassin d'auteurs, de concepteurs et de scénaristes qui participent au développement de l'économie créative et de la vie culturelle de la région. La rétroaction de la relève littéraire, une présence accrue dans les médias et le développement du lectorat font partie des objectifs premiers du projet. Le programme couvre une superficie nette d'environ 1500m², ce qui correspond à peu près à la superficie qu'offre le bâtiment existant. Aucun agrandissement n'est prévu dans le cadre du concours et les travaux se limitent essentiellement à l'intérieur de l'enveloppe existante. Le budget global s'élève à 11,8M en 2011 incluant les contingences et les taxes. C'est en 1848 que les méthodistes wesleyens ont entrepris de construire cette église dessinée par Edward Staveley sur le modèle de la First Unitarian Church de New-York. L'édifice qui pouvait accueillir 1200 fidèles et ouverte au culte en 1849 aura coûté à l'époque 56 000 dollars. Le bâtiment en lui-même n'est pas un bien culturel classé au sens de la loi sur les biens culturels.

CONSEILLER PROFESSIONNEL
DU CONCOURS
JACQUES WHITE, ARCHITECTE

COMPOSITION DU JURY
MARIE GOYETTE,
DIRECTRICE DE LA BIBLIOTHÈQUE
GABRIELLE ROY ET DE L'ANIMATION
CULTURELLE DE L'INSTITUT CANADIEN
DE QUÉBEC

JEAN-PIERRE LETOURNEUX, ARCHITECTE

PHILIPPE LAPIEN, DESIGNER

M. BENOIT MILORD

MADAME RHONDA RIOUX

MADAME ANNE VALLIÈRES

LE PROJET LAURÉAT : CHEVALIER MORALES / LUC PLAMONDON

Cette prestation a rapidement capté l'attention du jury pour la clarté du concept et le caractère inattendu des stratégies qu'elle propose. Les concepteurs ont fait le pari audacieux de projeter en dehors du bâtiment existant, dans un volume annexe ajouté, certains éléments du programme, dans le but de dégager le plus vaste espace possible au cœur de la Maison de la littérature. Les bénéfices d'une telle stratégie sont très bien exploités, et ce, à plusieurs égards :

■ La Maison de la littérature devient véritablement un lieu de rencontre, qui prend racine autour du bistro littéraire surmonté d'un espace dégagé, reprenant à la fois l'esprit de la vocation culturelle du bâtiment d'origine et de la fonction théâtrale qui a suivi. Le bistro s'exprime ainsi comme un élément clé du projet, conformément aux intentions exprimées dans le programme. Sur ce point, la prestation est, de loin, la plus convaincante du lot. Aménagé en prolongation de l'espace urbain et en contact immédiat avec l'entrée, le bistro devient le lieu d'articulation des autres espaces publics.

■ Les accès et circulations des différents usagers sont habilement planifiés. La répartition des fonctions offre une grande flexibilité d'occupation et un fort potentiel d'adaptation pour les années à venir, et ce, sans compromettre la majesté du volume principal ni l'intégrité du bâtiment existant. Ce dernier est peu touché par les travaux, grâce à l'annexe qui le décharge d'interventions lourdes.

■ L'annexe contribue à donner un visage contemporain à l'Institut Canadien, mettant en évidence la création littéraire et ses divers dispositifs. La complémentarité du petit volume ajouté (pensé comme une lanterne urbaine) et du vaste espace du temple (éclairé de l'intérieur par un luminaire très théâtral) pourrait produire un effet saisissant, tant en ce qui a trait aux perceptions immédiates qu'aux interprétations de cette manière d'intervenir sur le patrimoine bâti. Le projet déborde ainsi de ses besoins propres pour engager un dialogue avec son milieu.

■ La scénographie, inspirante, s'inscrit en support à l'architecture, laquelle n'est pas dépendante des dispositifs scénographiques, mais en tire profit. Les rapports architecture/scénographie sont cohérents, ouverts et équilibrés, laissant présager plusieurs déploiements possibles. Le traitement neutre des surfaces intérieures offre la perspective d'une ambiance sereine et enveloppante, en contraste avec le caractère austère actuel. Les contenus seront mis en valeur dans cet écrin blanc.

■ Le projet rencontre bien les objectifs de coûts et les superficies qui figuraient au programme. En dépit de ces qualités et de plusieurs autres qui ont fortement milité en sa faveur, ce projet devra évoluer afin d'atténuer quelques faiblesses relevées par le jury, parmi lesquelles figurent l'inconvénient acoustique des aires communicantes, une certaine congestion des espaces à l'intérieur et autour de l'annexe ainsi que des détails de l'aménagement intérieur à bonifier. Ces quelques problèmes peuvent être réglés sans remettre en question la vigueur et la grande clarté du concept proposé, unanimement applaudi par le jury.

ÉRIC PELLETIER / GSMPRJCT DANIEL BRIE

Bien que plus complexe que le projet précédent, à plusieurs titres, celui-ci a également capté l'attention du jury, en raison notamment de la forte adéquation des concepts architecturaux et scénographiques qu'il sous-tend et de la richesse des espaces, des parcours et des adéquations qu'il suggère. La présentation en audition a été particulièrement appréciée, mettant en évidence les qualités des lieux créés, qui tiennent en partie à une scénographie omniprésente. Les espaces sont riches et diversifiés, même poétiques par endroits.

Cette planification soignée a cependant un revers, celui justement d'être précise et de conditionner très fortement l'aménagement, au point où le jury s'est demandé comment il pourrait évoluer. Tout est mesure et calibre afin de produire les effets escomptés, dans une séquence riche qui, en contrepartie, s'avère plutôt inflexible. Plusieurs dispositifs architecturaux et scénographiques ont séduit certains membres du jury, par exemple le bistro littéraire en suspension, comme la scène de théâtre ou la chaire d'une église, mais pour d'autres, une telle position en bout de parcours contredit l'intention exprimée dans le programme d'en faire le cœur de la Maison de la littérature. Le bistro perd ainsi tout rapport immédiat avec l'espace public, en extension de l'espace urbain. Aussi, le prolongement délibéré des parcours, bien qu'intéressant du point de vue des découvertes, occasionne plusieurs inconvénients, dont celui de ne pas pouvoir maximiser l'utilisation de l'espace. Le long tunnel qui conduit aux niveaux supérieurs, depuis l'entrée, n'a pour sa part pas convaincu l'ensemble du jury, tous s'entendant pour dire que les inconvénients d'un tel parcours, étroit et forcé, dépassent l'intérêt qu'il pourrait offrir sur le plan des perceptions. Enfin, le renouvellement possible des expériences, considérant la configuration prédéterminée de l'espace, a soulevé des questions pour lesquelles les réponses n'apparaissent pas évidentes.

En définitive, les efforts de ce finaliste pour mettre en scène la littérature sont fort louables et ont été appréciés du jury, bien qu'ils aient conduit à une réponse plutôt rigide et complexe. Le jury reconnaît également, dans ce projet, la reprise compétente des qualités de plusieurs bibliothèques récentes qui mettent l'accent sur les découvertes séquentielles des espaces. Paradoxalement, ces attributs rapprochent la Maison de la littérature de ces modules, alors qu'il était souhaité de s'en éloigner.

PLANTE ET BRIÈRE GILBERT / ATELIER IN SITU

Ce finaliste avait déposé, en première étape du concours, un dossier de candidature particulièrement convaincant. La prestation déposée témoigne, à plusieurs titres, de l'inexpérience du finaliste de la conception d'espaces culturels aménagés dans des bâtiments existants. On y trouve un foisonnement d'idées, qui ne semblent cependant pas encore stabilisées dans un concept achevé, même si la prestation est particulièrement détaillée.

Le résultat a été qualifié de « complexe » et de « compliqué » par le jury, l'espace étant fortement occupé par de nouvelles structures jugées spatialement envahissantes. L'analyse de la prestation a révélé plusieurs contradictions ou, à tout le moins, soulevé des questions en ce sens. Par exemple, si la forme émancipée des ajouts intérieurs appuie le thème de la « liberté », le jury considère les aménagements plutôt contrai-

gnants. Le « ruban », qui guide l'usager dans la découverte des espaces de la Maison de la littérature, matérialise bien un fil directeur, mais il n'arrive pas à compenser le caractère labyrinthique des lieux. L'intention de générer une verticalité spatiale est bien exprimée, mais il résulte, de la succession de grands plateaux horizontaux, un espace plutôt fragmenté. Le jury se questionne aussi sur l'évolution possible des lieux, considérant une telle fragmentation des espaces. Par ailleurs, il a été relevé que la gestion des accès et des circulations des différents usagers de la Maison de la littérature s'avérerait assez difficile, occasionnant des coûts d'opération plus élevés.

Le caractère surchargé des planches accentue l'impression, selon le jury, qu'une synthèse restait à trouver. Le dessin est compétent, mais suggère des tensions visiblement irrésolues. Les petites perspectives sont apparues plus porteuses des qualités du projet que les grandes, dont les ambiances ont été questionnées, plus particulièrement celle du bistro littéraire qui est inspiré de la tradition anglaise. La galerie des portraits d'auteurs aurait eu une forte présence dès l'entrée de la Maison de la littérature, mais le caractère plutôt permanent de l'installation a conduit le jury à émettre des réserves à ce sujet.

L'aménagement du grand parvis a quant à lui été très apprécié du jury, qui a souligné l'intérêt d'une telle ouverture de la Maison de la littérature sur la rue, en extension du hall d'entrée.

RAMOISY TREMBLAY / MOMENT FACTORY C/O FREDERIC BOVE

Comme la prestation lauréate, celle-ci propose de dégager le volume existant du temple Wesley. « Le vide est créé : c'est le principe de l'évocation ». Le bistro, qui prend place au milieu de la nef d'origine du temple sans y toucher, procure à la fois une lecture immédiate du volume original et résout le problème des rapports constructifs entre l'ancien et le nouveau. Il y a là un propos éminemment compatible avec l'esprit du lieu. Cette stratégie, moins invasive et plus simple au plan spatial que celles des deux autres projets finalistes, permet à la fois la préservation des acquis et une ouverture aux changements futurs.

Le choix de surélever le bistro littéraire s'accompagne toutefois d'au moins deux contraintes majeures, qui ne semblent pas simples à résoudre selon le jury : a) la faible visibilité du bistro littéraire vu en contre-plongée depuis les autres fonctions et, par extension, depuis le hall d'entrée et l'espace public; b) les difficultés à contrôler l'acoustique des lieux, dont les problèmes sont amplifiés par l'ampleur du vide autour du bistro et par le plafond concave qui le coiffe.

Du point de vue scénographique, le concept a soulevé de l'intérêt, mais aussi des discussions au sein du jury. Le « marque-page » individuel présente, pour certains, une avancée intéressante en misant sur une technologie contemporaine accessible et peu coûteuse. Les usagers ne sont pas contraints par un aménagement particulier qui découle normalement d'une approche scénographique plus traditionnelle, mais ils sont libres d'aller où ils veulent quand ils le veulent, pour vivre leur propre expérience de la littérature. Pour d'autres, cette solution esquivait la question de la scénographie des lieux, la reléguant à un dispositif technologique qui n'est pas particulier à la Maison de la littérature.

Du point de vue architectural, le concept a été jugé approprié au lieu, bien qu'un peu trop conventionnel en rapport aux ambitions exprimées dans le programme de faire de la Maison de la littérature un projet.



Collège John Abbott

Les ingénieurs
spécialistes
de la **structure**

- STRUCTURE
- VERRE STRUCTUREL
- STRUCTURE INDUSTRIELLE
- GÉNIE CIVIL



SDK et associés
1751, rue Richardson, bureau 2120
Montréal (Québec) H3K 1G6
Tél. : 514 938-5995

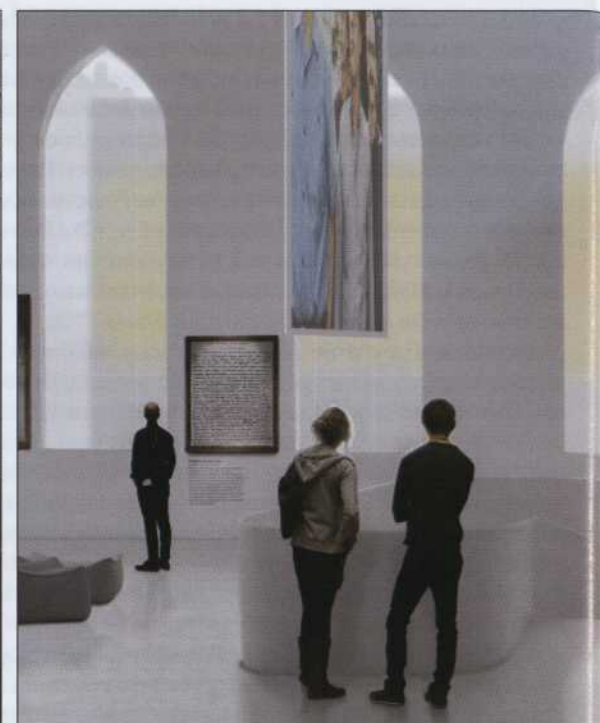
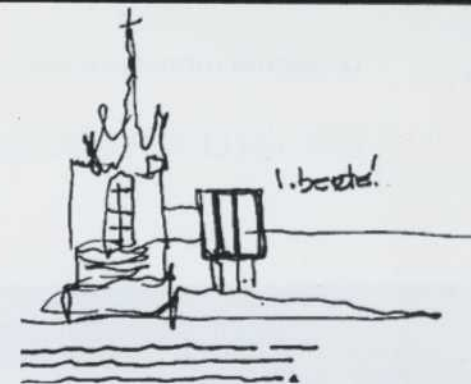
www.sdklbb.com

ALUMILEX
Systèmes architecturaux – Portes et fenêtres aluminium

3425, boul. Industriel, Montréal, QC H1H 5N9
514-955-4135 / 866-955-4135
info@alumilex.com / www.alumilex.com

découvrez la différence / discover the difference

PROJET LAURÉAT CHEVALIER MORALES, LUC PLAMONDON ARCHITECTES



maquette

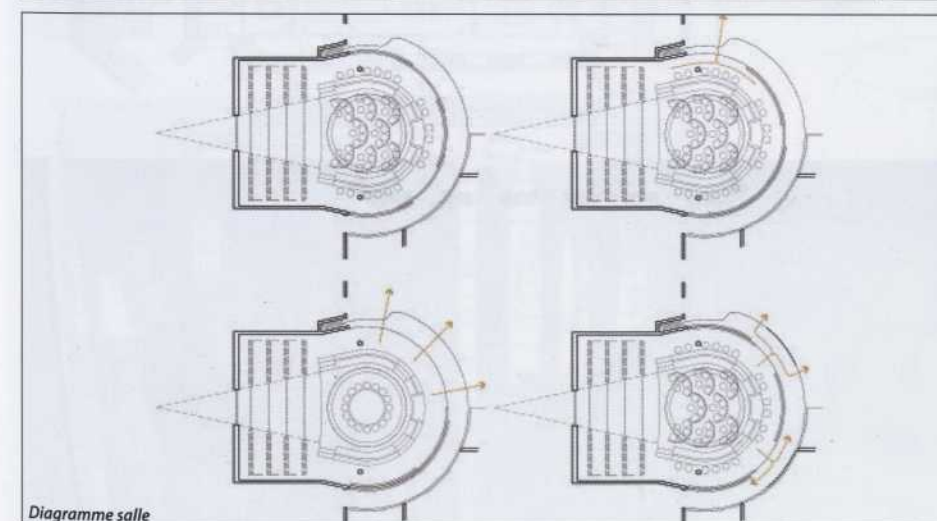
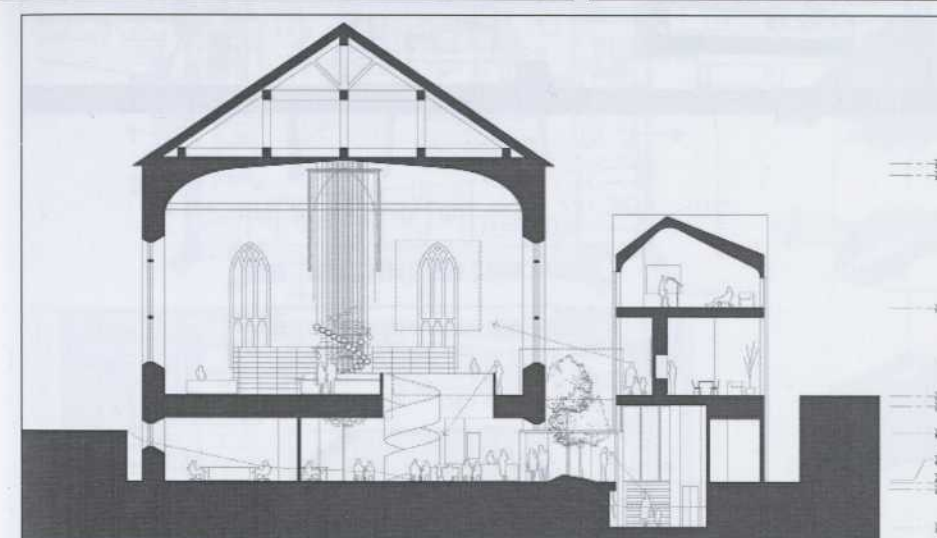
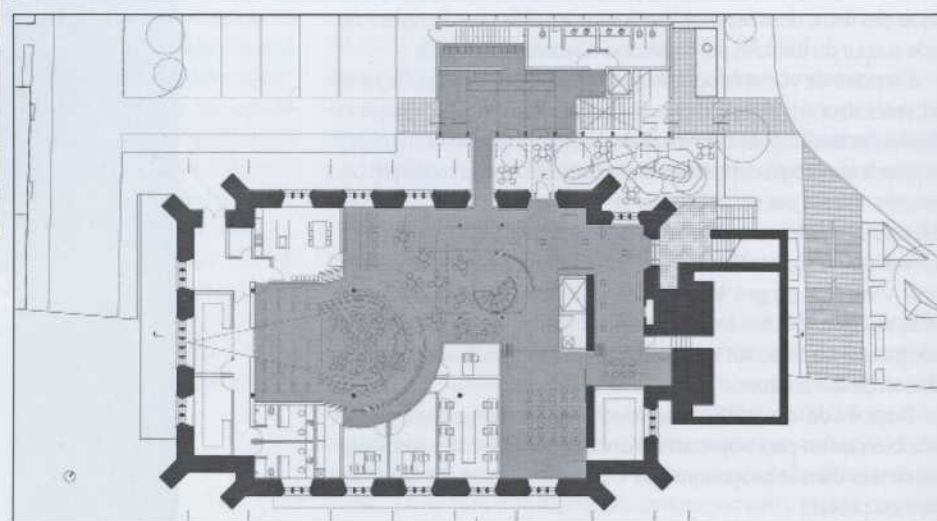
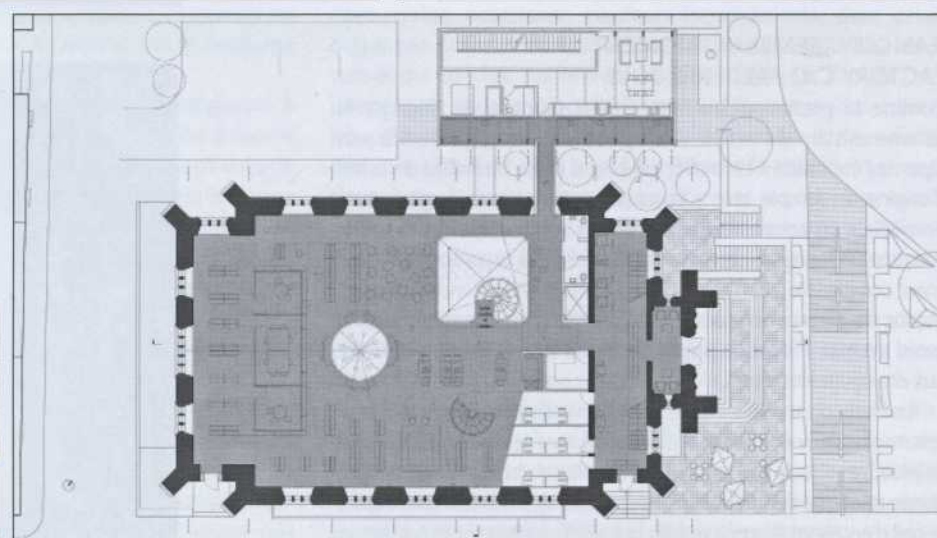
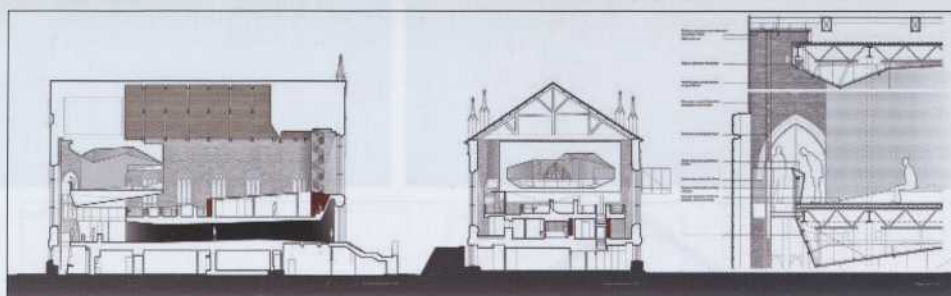
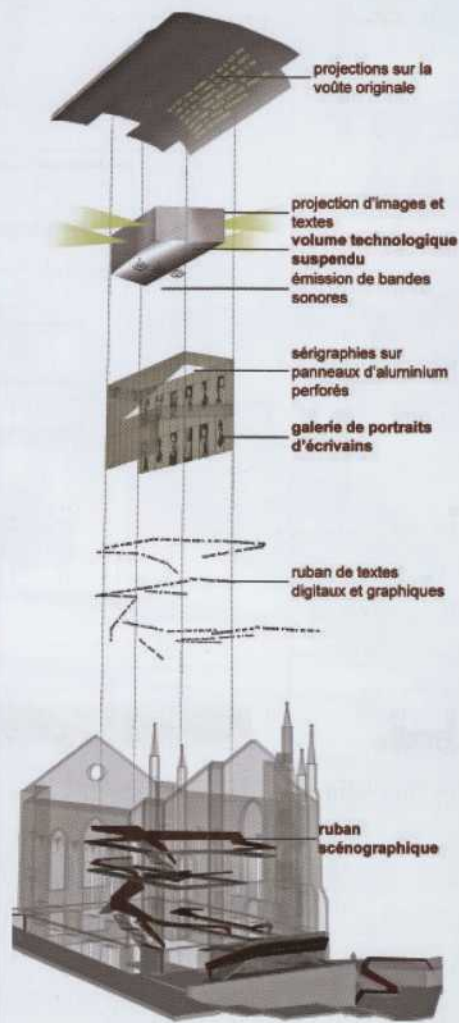
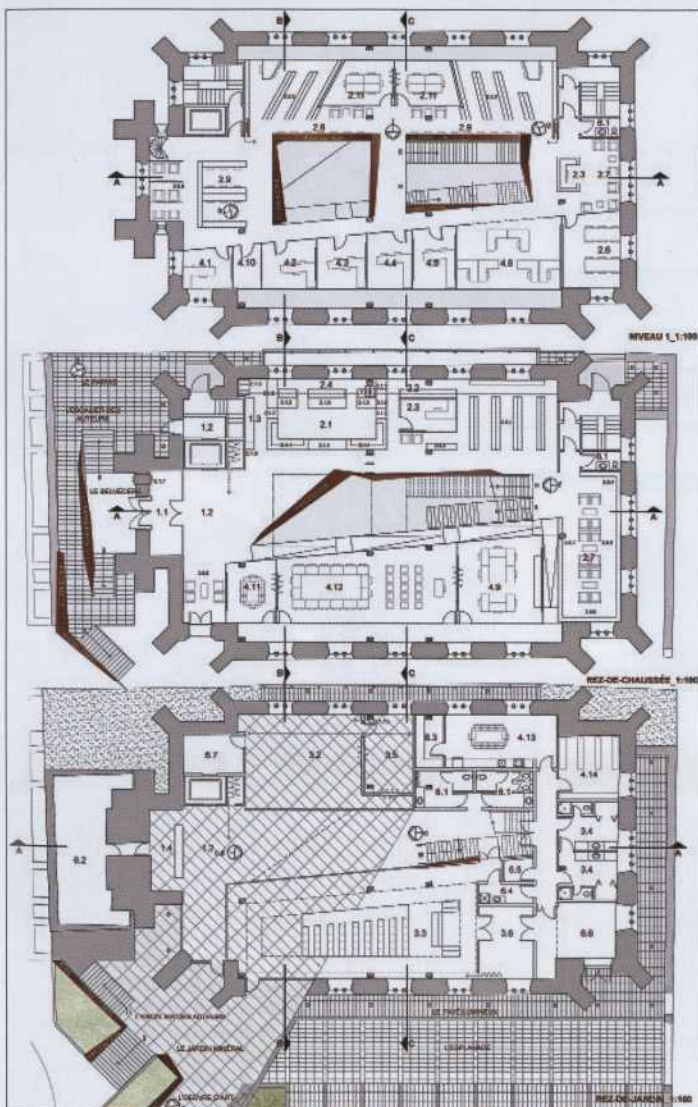
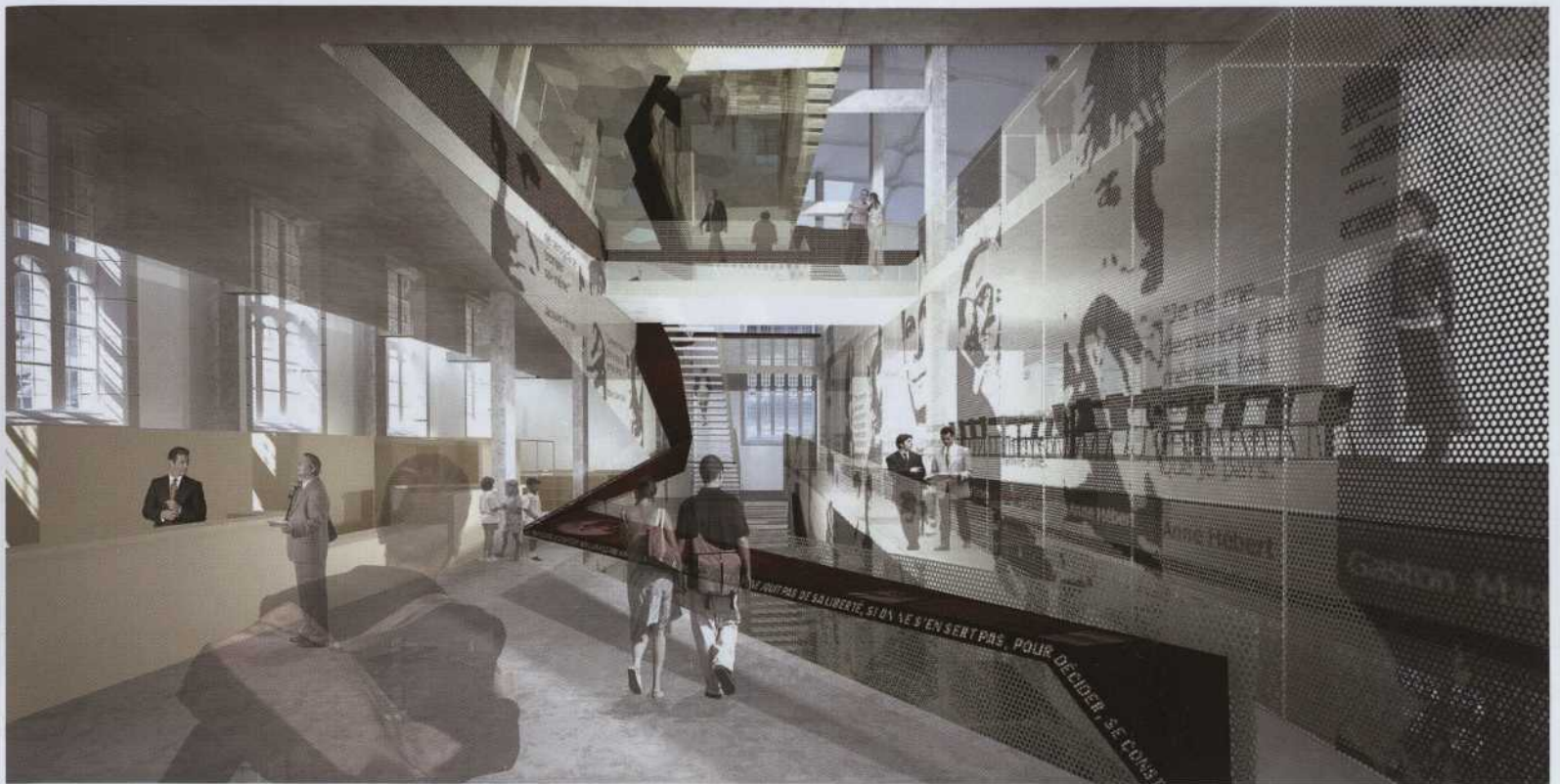


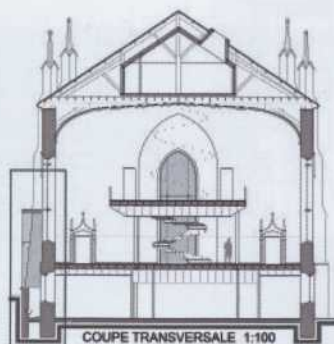
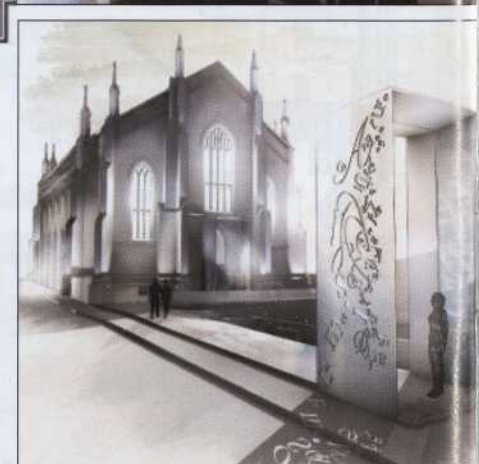
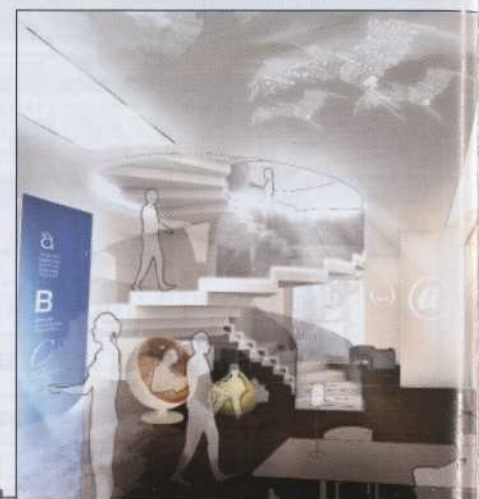
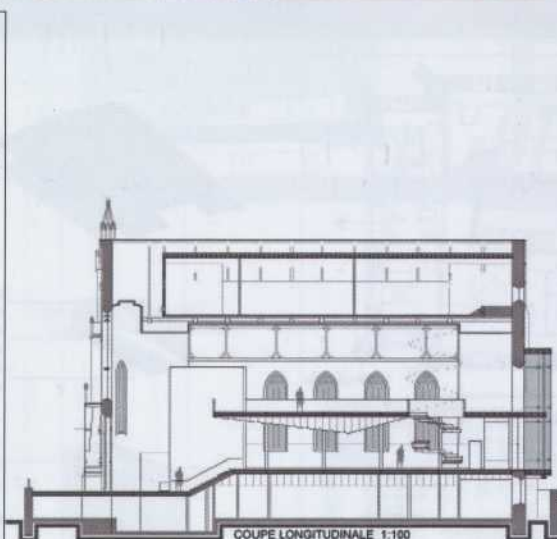
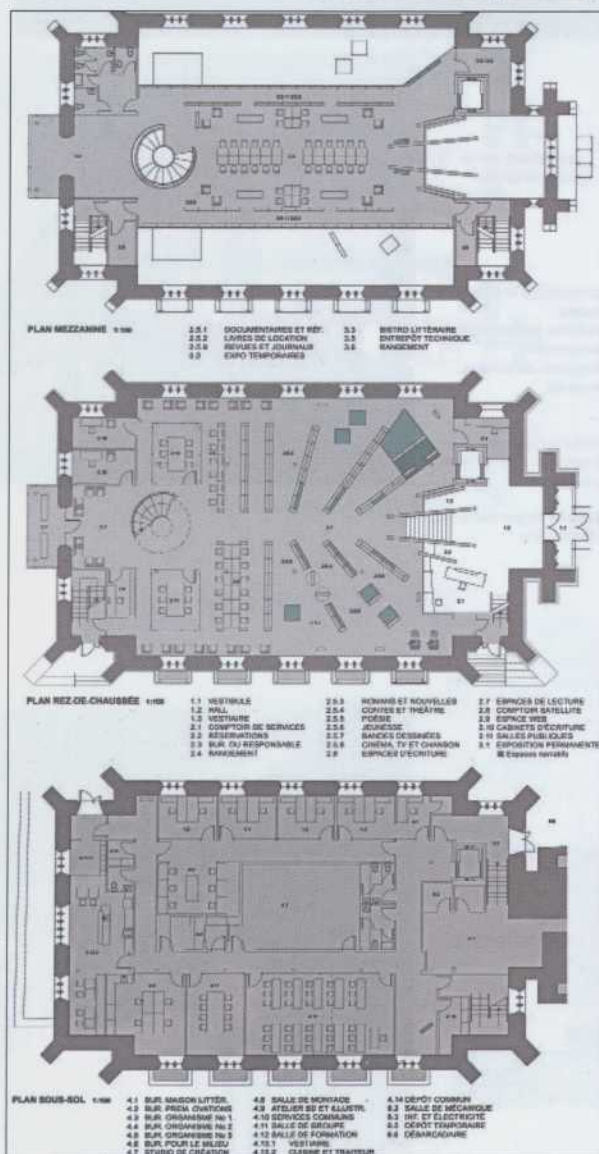
Diagramme salle







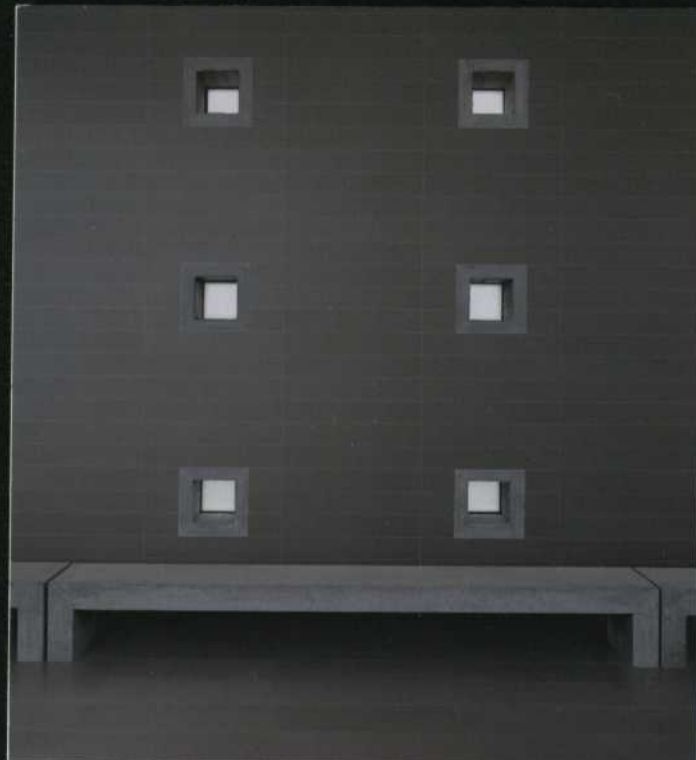
RAMOISY TREMBLAY / MOMENT FACTORY C/O FREDERIC BOWE



REDÉCOUVREZ LE BOIS

GlaxoSmithKline - Coarchitecture
Crédit photo : Stéphane Groleau

 **NORDIC**
1 866 817-3418 | www.nordicewp.com



DE LA PLANIFICATION
À LA RÉALISATION
DU PROJET,
NOTRE ÉQUIPE
VOUS ACCOMPAGNE.

CÉRAMIQUE PORCELAINE ARDOISE PIERRE MOSAÏQUE PISCINES FAÇADES VENTILÉES



MONTREAL QUEBEC OTTAWA TORONTO HALIFAX